

L'EXPRESS

STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES

LES CLARIFICATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

P.6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 JANVIER 2025 // N°999 // PRIX 20 DA

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

LE PARLEMENT ALGÉRIEN CONDAMNE DANS LES TERMES LES PLUS FERMES

LE PARLEMENT ALGÉRIEN NE TOLÉRERA PAS CE QU'IL QUALIFIE DE « LEÇON DE MORALE HYPOCRITE ». LA RÉSOLUTION EUROPÉENNE, SOUS COUVERT DE PRÉOCCUPATIONS LIÉES AUX DROITS HUMAINS, DEMANDE LA LIBÉRATION D'UN CITOYEN ALGÉRIEN ARRÊTÉ SUR LE SOL NATIONAL ET POURSUIVI POUR DES FAITS QUALIFIÉS DE CRIMINELS PAR LA JUSTICE ALGÉRIENNE.

Lire en page 3



Photos: D.R.

OCI, LIGUE ARABE, JORDANIE, ÉGYPTÉ À L'UNISSON FERME REJET DES PLANS D'EXPULSION DES PALESTINIENS

P.4



ALGÉRIE-TUNISIE

UN PLAN D'ACTION POUR RENFORCER D'AVANTAGE LE BILATÉRAL

P.2

RETOUR MASSIF ET IMPRESSIONNANT DES DÉPLACÉS VERS LE NORD DE GHAZA

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE FAIT PLIER L'ENTITÉ SIONISTE

DES VAGUES HUMAINES REGROUPANT DES DIZAINES DE MILLIERS DE PALESTINIENS DÉPLACÉS ONT COMMENCÉ DEPUIS HIER À FAIRE LE CHEMIN DU RETOUR VERS LA VILLE DE GHAZA ET LE NORD DE L'ENCLAVE. ILS AVANCENT À PIED LE LONG DE LA ROUTE CÔTIÈRE AL RACHID ET EN VÉHICULE PAR LA ROUTE SALAH EDDINE. CE RETOUR S'ACCOMPAGNE DE SENTIMENTS MÉLÉS DE NOSTALGIE, DE SOULAGEMENT ET DE SOUVENIRS DE SOUFFRANCE.

Lire en page 4



ALGÉRIE-TUNISIE Un plan d'action pour renforcer davantage le bilatéral

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au sortir de l'audience que le chef de l'État lui a accordée, le ministre tunisien a évoqué la volonté de son pays d'élaborer un plan d'action efficace pour renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie. Et d'expliquer : « Nous allons élaborer un plan d'action efficace et ambitieux visant à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines prioritaires pour nos deux pays, à contribuer ainsi à la réalisation de nos intérêts communs et à concrétiser davantage de progrès, de sécurité, de prospérité et de solidarité entre nos deux peuples frères ». Ali Nafti a rappelé « la profondeur des relations fraternelles séculaires entre l'Algérie et la Tunisie », et « le souci des dirigeants de son pays de renforcer les liens de fraternité et les relations stratégiques ainsi que la coopération entre les deux pays ». Ali Nafti a souligné que la rencontre a été une opportunité pour aborder toutes les questions arabes et africaines d'intérêt commun. Il a en outre précisé avoir informé le Président Tebboune de l'ordre du jour de la réunion qu'il a eue avec Ahmed Attaf, et exprimé son espoir que le plan d'action dont il est question contribuera à renforcer la coopération bilatérale et la hisser aux niveaux souhaités à tous les niveaux à travers la préparation des prochaines échéances bilatérales. Les entretiens qu'il a eus avec Attaf ont permis de « passer en revue les relations de fraternité et de partenariat entre les deux pays frères » et d'examiner les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le Président Kais Saïed », est-il mentionné dans le communiqué. La rencontre a également permis aux deux parties de « se concerter sur nombre de questions et de dossiers d'actualité dans les espaces d'appartenance des deux pays », ajoute la même source. Pour rappel, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger est arrivé, lundi matin, à Alger pour une visite officielle. Il a été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediene par la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri.

Y.B.

SOMMET DE L'ÉNERGIE À DAR ES SALAM L'Algérie pleinement engagée dans l'intégration africaine

On le savait depuis un moment. M. Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, vient de le réaffirmer hier dans la capitale tanzanienne Dar Es-Salam : l'Algérie est pleinement engagée dans de vastes projets de production et de transport d'énergie en direction des pays africains, ouvrant la voie à un développement équilibré et à un plus grand confort social des populations africaines.



Merouane Korso

A Dar Es Salaam, lors de son intervention devant ses pairs lors des travaux d'une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes pour transformer le secteur énergétique en Afrique", organisée dans le cadre du sommet des chefs d'État africains sur l'énergie, auquel il prend part en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre algérien a rassuré tous ses partenaires africains : l'Algérie sera à leurs côtés dans la production d'énergie, notamment l'électricité. Il a ainsi souligné l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de l'intégration africaine et internationale en matière d'énergie, comme il a salué l'initiative "Mission 300" qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030. M. Arkab a ainsi abordé les différents projets énergétiques en Afrique pris en charge par l'Algérie, mettant en exergue l'importance de l'interconnexion électrique entre l'Algérie et les pays africains, avec des plans à même d'étendre la coopération régionale et d'augmenter les échanges électriques pour soutenir le développement socioéconomique. "L'Algérie, a-t-il dit, s'emploie à mettre en œuvre des projets visant à interconnecter son réseau électrique directement à l'Europe via la mer Méditerranée, ce qui permettra d'exporter l'électricité vers l'Europe et de diversifier davantage les sources d'énergie des pays européens". Sur le second grand

projet énergétique africain, le gazoduc Transsaharien (TSGP), actuellement en cours de réalisation et impliquant directement l'Algérie, le ministre de l'Énergie algérien a rappelé devant ses pairs africains que "l'Algérie s'attelle également à la réalisation du projet de gazoduc Transsaharien TSGP, qui reliera le Nigeria à l'Algérie via le Niger, lequel permettra d'exporter 30 milliards de m³/an de gaz vers les marchés européens". Cet important projet pour le renforcement de l'intégration continentale est soutenu par l'Union africaine et la Banque africaine de développement (BAD), faut-il le rappeler. D'autre part, M. Arkab a abordé le rôle de l'Algérie dans l'interconnexion énergétique régionale avec les pays voisins, citant à titre d'exemple l'interconnexion électrique déployée avec la Tunisie (400 kV) et que l'Algérie compte étendre avec la Libye en vue de renforcer la coopération régionale. De plus, "l'Algérie continue de soutenir la coopération avec les pays africains, à travers le transfert d'expertises et la formation des cadres techniques dans différents domaines énergétiques, y compris le pétrole, le gaz et les énergies renouvelables", a-t-il fait savoir. "L'Algérie est un pays pionnier dans le secteur de l'énergie au niveau du continent et dans le monde", a-t-il rappelé, avant de souligner "les grandes réalisations" accomplies dans ce domaine, notamment au niveau national, à travers la réalisation de plusieurs projets énergétiques dont les nouvelles centrales électriques et la création de lignes de

transport de l'électricité à haute tension. Le ministre a en outre évoqué le programme ambitieux lancé par l'Algérie en vue de développer les énergies renouvelables, avec la réalisation de 15.000 MW d'électricité solaire photovoltaïque à l'horizon 2030 et le renforcement de l'utilisation de l'hydrogène afin de réduire les émissions de carbone. Des projets énergétiques qui donnent à l'Algérie un rôle pionnier autant dans la recherche, l'exploration et la production et le transport des différentes sources d'énergie, autant fossiles que renouvelables. Par ailleurs et en marge des travaux du sommet, M. Arkab s'est entretenu avec le ministre de l'énergie chargé des ressources naturelles de Djibouti, Yonis Ali Guedi, ainsi qu'avec le président de la Banque islamique de développement (BID), Muhammad Al-Jasser. Les entretiens entre M. Arkab et son homologue djiboutien ont permis d'examiner les moyens de développer les relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, ainsi que les opportunités d'investissement entre les entreprises des deux pays dans toutes les étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures". Lors de sa rencontre avec le président de la Banque islamique de développement, M. Arkab a souligné "la nécessité pour la BID de jouer son rôle dans le financement des projets énergétiques visant à améliorer l'accès à l'énergie pour les populations africaines, notamment dans la production d'électricité, le développement des réseaux et la facilitation de l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) comme énergie propre et durable", selon la même source. Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Arkab, arrivé lundi à Dar Es Salaam, doit participer ce mardi au sommet des chefs d'État africains sur l'énergie. Les travaux du sommet africain sur l'énergie "Mission 300" se sont ouverts lundi à Dar Es-Salaam en Tanzanie, avec pour objectif d'engager des actions ambitieuses pour renforcer l'accès à l'électricité en Afrique. Réunissant environ 1.000 participants, dont des chefs d'État africains, des décideurs politiques, des représentants du secteur privé et des experts, le sommet de deux jours vise à initier des réformes permettant d'élargir l'accès à une électricité fiable, abordable et durable à 300 millions d'Africains.

M. K.

ÉNERGIE, MINES, RENOUEVABLE, RECHERCHE....

Alger et Pretoria définissent des priorités de coopération

L'Afrique du Sud souhaite développer la coopération avec l'Algérie en matière d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié, GNL, et en gaz de pétrole liquéfié, GPL. Son ministre de l'Électricité et de l'Énergie, Kgosientso Ramokgopa, l'a exprimé lors d'un entretien qu'il a eu avec le ministre d'État, ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, en marge du sommet des chefs d'États africains sur l'énergie dans la capitale tanzanienne, Dar es Salaam. Les deux ministres ont égale-

ment évoqué la coopération dans les domaines de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables, de la recherche, de l'exploration et de la transformation des ressources minières. Arkab a par ailleurs discuté avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Mme Fatma Thabet Chiboub, des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. Les deux parties ont notam-

ment passé en revue la production et la commercialisation de carburants, la production et le transport d'électricité. Elles ont également discuté de l'avancement et du développement des projets entre les deux pays, notamment le projet de renforcement de la connexion électrique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, et l'étude des possibilités de coopération dans le secteur minier, notamment l'exploitation et la transformation du phosphate.

Y.B.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement algérien condamne dans les termes les plus fermes

Dans un communiqué rendu public hier, le Parlement algérien, dans ses deux chambres, a riposté avec une fermeté rare contre la résolution adoptée récemment par le Parlement européen. Derrière des critiques jugées superficielles, l'Algérie dénonce une campagne méthodique visant à fragiliser ses institutions souveraines, orchestrée par des cercles hostiles à son indépendance.

Aïda Mouni

Le Parlement algérien ne tolérera pas ce qu'il qualifie de « leçon de morale hypocrite ». La résolution européenne, sous couvert de préoccupations liées aux droits humains, demande la libération d'un citoyen algérien arrêté sur le sol national et poursuivi pour des faits qualifiés de criminels par la justice locale. Pour l'Algérie, cette intervention est une violation manifeste des principes fondamentaux de souveraineté. « Ce n'est pas à des institutions étrangères de se substituer au législateur ou à la justice algérienne », précise le communiqué. Les parlementaires rappellent que la personne concernée bénéficie de toutes les garanties offertes par le système judiciaire algérien, conforme aux normes constitutionnelles.

Au cœur de cette indignation, une lecture géopolitique explicite : le texte européen serait avant tout l'œuvre de l'extrême

droite française, accusée d'instrumentaliser le Parlement européen pour raviver les tensions historiques. Les autorités algériennes n'hésitent pas à évoquer une « hostilité viscérale », nourrie par des groupes incapables d'accepter l'ascension de l'Algérie en tant qu'acteur régional indépendant.

Pour Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, et Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, cette attaque dépasse le cadre de l'affaire en question. Elle serait le reflet d'une stratégie plus vaste visant à ternir l'image d'un pays qui refuse de se soumettre à des agendas extérieurs.

Alors que le Parlement européen prétend défendre la transparence et l'État de droit, il est lui-même embourbé dans de gros scandales de corruption, rappellent les autorités algériennes. Une situation qui, selon Alger, ôte toute légitimité à l'hémicycle européen pour s'ériger en donneur de leçons.



Le communiqué du parlement algérien souligne que cette résolution repose sur des informations émanant de « sources douteuses et dénuées de crédibilité », ignorant délibérément les clarifications fournies par Alger. Les autorités dénoncent également le mépris pour les mécanismes de dialogue préexistants entre les deux institutions, notamment le comité

mixte, conçu pour discuter de manière bilatérale des questions sensibles. Ce que l'Algérie rejette avant tout, c'est la logique paternaliste sous-jacente à ce genre d'initiatives. « Ces manœuvres ne sont rien d'autre qu'une tentative de pression pour influencer nos choix souverains », martèle le communiqué.

Le Parlement algérien n'entend pas céder. L'Algérie n'est plus disposée à accepter des leçons de morale travesties en actes diplomatiques. Plus encore, elle revendique son droit à décider de ses lois, de ses priorités et de son avenir, loin des injonctions venues d'Europe.

Dans ce bras de fer diplomatique, l'Algérie affiche une posture de défi, tout en appelant ses partenaires européens à sortir de la logique des « doubles standards » qui, selon Alger, continue de miner les relations internationales. Pour l'heure, le fossé semble se creuser. Mais derrière cette joute verbale, c'est toute la question de l'équilibre entre souveraineté et pression extérieure qui se joue, dans un monde où les rapports de force ne cessent de se redéfinir.

A. M.

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN CONTRE L'ALGÉRIE

Le Parlement panafricain dénonce

Le Parlement panafricain a condamné fermement l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie. Dans un communiqué, le Parlement panafricain a « condamné fermement la résolution du Parlement européen », la qualifiant d'« ingérence injustifiée dans les affaires intérieures de l'État algérien souverain » et de « violation des chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires ». « L'État algérien, à l'instar des autres États africains, est un pays indépendant jouissant de sa pleine souveraineté et doté de ses propres institutions, lois et système judiciaire, qui doivent être respectés par tous, tout comme l'Algérie respecte la souveraineté et les lois des autres États, qu'ils soient en Europe ou

ailleurs », ajoute le communiqué du Parlement panafricain qui a exprimé « sa pleine solidarité avec le Gouvernement et le peuple algériens ». Le Parlement panafricain appelle le Parlement européen à « s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des États africains » et à « respecter le fonctionnement de leurs institutions, particulièrement judiciaires ». Il a, par ailleurs, « profondément regretté que le Parlement européen s'empresse d'émettre des résolutions sans consulter son homologue africain, en contradiction avec l'accord conclu entre les deux institutions, en décembre 2022, prévoyant la nécessité de se concerter et d'échanger des informations avant d'émettre une résolution concernant un pays des deux continents ».

R.N.

CHEMS-EDDINE HAFIZ DÉNONCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS :

« Des attaques malveillantes et infondées »

Dans un contexte de tensions accrues autour de la représentation de l'islam en France, Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, s'est exprimé avec fermeté lors de son discours qui marque cinq années à la tête de l'institution. Face à ce qu'il qualifie de « campagne médiatique malveillante », Hafiz a défendu l'héritage de la Grande Mosquée, soulignant son rôle historique en faveur de la paix, de l'ouverture et de l'harmonie républicaine.

Devant une assemblée composée de personnalités politiques, diplomatiques et religieuses, Chems-Eddine Hafiz a dénoncé « les attaques calomnieuses » propagées sur les réseaux sociaux et relayées par certains médias. « Depuis quelques jours, une campagne sans précédent vise la Grande Mosquée et tout ce qu'elle représente », a-t-il affirmé, qualifiant ces attaques de « mensonges orchestrés » et promettant qu'ils ne détourneraient pas l'institution de sa mission.

Le recteur a tenu à rappeler qu'à son arrivée en 2018, il s'était engagé à diriger l'institution avec transparence et intégrité. « Depuis cinq ans, nous avons œuvré dans la lumière, en renforçant les activités de la mosquée et en multipliant les initiatives pour dialoguer avec tous », a-t-il déclaré, tout en renouvelant son engagement pour les années à venir.

Créée entre 1922 et 1926, la Grande Mosquée de Paris incarne depuis un siècle, selon son recteur, « les valeurs fondamentales de l'islam (paix, tolérance, fraternité) qui s'accordent pleinement avec les principes républicains de liberté, égalité et fraternité ». Pourtant, Hafiz n'a pas caché son inquiétude face à une montée des discours extrémistes et des stéréotypes islamophobes. « Depuis vingt ans, l'islam est trop souvent réduit à des caricatures qui nourrissent la haine et les discriminations », a-t-il déploré, alertant sur le malaise grandissant parmi les musul-

mans français quant à leur place dans la société.

Face à ces défis, Hafiz a plaidé pour un « islam véritablement éclairé », capable de s'épanouir dans une société laïque et multiculturelle. Parmi les initiatives phares de la Grande Mosquée, il a cité une journée d'étude consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi qu'un groupe de réflexion, lancé en 2023, sur l'adaptation du discours islamique en France. Après des mois de consultations, impliquant des personnalités aussi variées que d'anciens présidents, des ministres ou des universitaires, les premières conclusions de ce groupe seront publiées au premier semestre 2025, accompagnées d'un « Pacte de Paris » destiné à fédérer les autorités islamiques en Europe.

Chems-Eddine Hafiz a également souligné l'urgence de former une nouvelle génération d'imams, capables de répondre aux attentes de la société française

tout en transmettant un message de paix et d'unité. « Nous avons une responsabilité majeure : préparer des imams ancrés dans leur temps, qui incarnent un islam moderne et apaisé », a-t-il affirmé. Dans la continuité de cet engagement, le recteur a évoqué la création, fin 2023, du Conseil européen de coordination des savants et prédicateurs, baptisé « Amal », réunissant des représentants de 20 pays européens. L'objectif : mieux organiser la pratique de l'islam sur le continent et défendre les libertés religieuses des musulmans. Le discours a également permis de rappeler le lien étroit entre la Grande Mosquée et l'Algérie, acteur central de son financement depuis les années 1980. Hafiz a balayé les accusations de « financements opaques » portées contre l'institution, affirmant que les revenus, notamment issus de la certification halal, servent exclusivement à soutenir les activités religieuses et culturelles. « Nous opérons en

toute transparence depuis 1939, conformément à nos statuts et en lien avec les autorités », a-t-il précisé. Le recteur a conclu en dévoilant les grandes lignes des projets pour 2025. Outre les initiatives habituelles durant le ramadan (repas solidaires, aide humanitaire, concours de récitation coranique), la Grande Mosquée prévoit de renforcer ses efforts pour promouvoir une meilleure compréhension de l'islam, notamment à travers un dialogue accru avec les autorités religieuses, comme en témoignent les rencontres prévues avec le pape François en février prochain. Chems-Eddine Hafiz entend faire de la Grande Mosquée de Paris un « symbole » de dialogue et de résilience. « Nous ne céderons pas face aux critiques infondées », a-t-il conclu. « La Grande Mosquée continuera de défendre un islam fidèle à ses valeurs universelles et profondément enraciné dans les principes républicains ».

A. M.

RETOUR MASSIF ET IMPRESSIONNANT DES DÉPLACÉS VERS LE NORD DE GHAZA

La résistance palestinienne fait plier l'entité sioniste

Des vagues humaines regroupant des dizaines de milliers de Palestiniens déplacés ont commencé depuis ce lundi 27 janvier à faire le chemin du retour vers la ville de Ghaza et le nord de la bande de Ghaza. Ils avancent à pied le long de la route côtière Al Rachid et en véhicule par la route Salah Eddine, dans un spectacle impressionnant. Ce retour s'accompagne de sentiments mêlés de nostalgie, de soulagement et de souvenirs de souffrance. Des cris de « Allah akbar » et des chants ont résonné parmi les colonnes de marcheurs.

Boualem B.

D'après le Bureau des médias à Gaza, ils sont au total environ 650 000 Ghazouis à vouloir retourner au nord. Un responsable de la sécurité à Ghaza a révélé à l'AFP que « plus de 200 000 déplacés sont rentrés dans la ville de Gaza dans les deux premières heures de ce lundi ». Ce retour massif et triomphant des Gazaouis dans le nord de la bande de Ghaza est le fruit d'un accord de dernière minute conclu entre Israël et le Hamas qui a porté sur la libération de six autres otages. A signaler que des milliers de personnes qui attendent de retourner au nord ont passé les nuits de samedi et dimanche sous la pluie et le froid sur les rues Al-Rachid et Salah Eddine, car ils ne pou-



vaient pas partir en raison qu'Arbel Yehud, une otage civile considérée comme prioritaire par l'occupant, ne figurait pas parmi le deuxième groupe des otages libérés. Réagissant à ce retour massif des Ghazouis déplacés dans le nord de la bande de Ghaza, le Hamas a affirmé qu'il s'agissait d'une «

défaite pour l'occupation et ses plans de déplacement ». De son côté, le Jihad islamique a qualifié ce retour des déplacés de « réponse à tous ceux qui rêvent de déloger notre peuple de sa terre ». Dans un communiqué, le Hamas a affirmé que « le retour des personnes déplacées dans leurs foyers montre à nou-

veau l'échec de l'occupation à atteindre ses objectifs illégitimes de déplacement de notre peuple et à briser sa volonté ». Il a également souligné que « voir des masses de notre peuple revenir vers les zones qu'ils ont été forcés de fuir, malgré la destruction de leurs maisons, témoigne de la grandeur et de l'attachement de notre peuple à sa terre, en dépit de la douleur et du drame ». « Ces scènes de joie, d'amour de la terre sont un message à tous ceux qui s'illusionnent de pouvoir briser notre volonté et de chasser notre peuple de sa terre », a-t-il ajouté. Le Hamas a rappelé que « la mobilisation des personnes déplacées vers leurs foyers prouve une nouvelle fois de plus l'incapacité de l'occupation à réaliser son objectif de déplacement et de déstabilisation de

notre peuple ». « Nous soutenons notre vaillant peuple en ce moment historique et nous appelons à intensifier l'envoi d'aide et de matériel de secours dans toutes les zones de la bande de Ghaza », a-t-il conclu. Dans son communiqué publié à cette occasion, le ministère de l'Intérieur de la bande de Ghaza a, pour sa part, annoncé que la route Al-Rachid serait ouverte aux piétons à partir de 7 h 00 heure locale, lundi matin, et la route Salah Eddine pour les véhicules, 9 h 00 ce lundi matin. Cette décision fait suite à l'accord entre l'entité et le Hamas visant à permettre le retour des déplacés vers le nord de la bande de Gaza par l'axe de Netzarim, à pied sur la rue Al-Rachid et en véhicule sur la rue Salah Eddine.

B. B.

PONCTUÉE D'ÉTAPES EN FRANCE ET EN ESPAGNE

Une marche pour la liberté des prisonniers politiques sahraouis

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, entamera le 30 mars une marche d'Ivry (France) jusqu'à Kenitra (Maroc) pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis. Lors de ce périple baptisé « Marche pour la liberté », Claude Mangin, accompagnée de participants solidaires, va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013, selon l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD). Cette marche, soutenue par l'AARASD, vise à demander la libération des prisonniers politiques sahraouis, à exiger le respect du droit de visite de Claude Mangin à son mari Naâma Asfari, emprisonné à Kenitra, et à renouveler l'intérêt pour la cause sahraouie, a expliqué la même source. Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur le trajet, de consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraoui, de développer un plaidoyer politique auprès des gouvernements français, espagnol et marocain, et d'appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La marche pour la liberté prévue sur un parcours de 3.000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun) sera ponctuée d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements seront organisés : marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs ou encore des matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie.

OCI, LIGUE ARABE, JORDANIE, ÉGYPTE À L'UNISSON

Ferme rejet des plans d'expulsion des Palestiniens

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a exprimé son ferme rejet des projets de l'entité sioniste visant à déplacer le peuple palestinien de sa patrie, affirmant que de telles tentatives constituent une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies. « Nous rejetons et condamnons les projets visant à déplacer le peuple palestinien de sa terre, que ce soit temporairement ou à long terme. Ces tentatives constituent une violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes », a indiqué l'OCI dans un communiqué publié hier et repris par des médias palestiniens. Réitérant son plein soutien au peuple palestinien, l'organisation islamique a mis en avant l'importance du retrait total des forces d'occupation sionistes de Ghaza et l'urgence d'augmenter l'aide humanitaire dans toutes les zones de l'enclave palestinienne, en plus d'aider les personnes déplacées à retourner chez elles. Appelant la communauté internationale à

assumer ses responsabilités dans la mise en œuvre de la solution à deux États pour garantir la fin de l'occupation sioniste, l'OCI a mis l'accent sur l'importance de permettre au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et de recouvrer ses droits légitimes, y compris le droit au retour, conformément aux résolutions des Nations Unies et à l'Initiative de paix arabe. Au plan des États, la Jordanie, qui accueille environ 2,3 millions de réfugiés palestiniens, a affirmé par la voix de son vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés Ayman Safadi que « la stabilité des Palestiniens sur leur terre est une constante jordannienne qui n'a pas changé et ne changera pas ». En Egypte aussi, le ministère égyptien des Affaires étrangères a réaffirmé « le soutien continu » du Caire aux droits légitimes du peuple palestinien sur sa terre et sa patrie et exprimé « son rejet de toute atteinte à ces droits inaliénables, que ce soit par la colonisation ou l'annexion

de terres, ou par l'évacuation de ces terres de leurs propriétaires par le déplacement ». Le Parlement arabe a également rejeté les tentatives de déplacement du peuple palestinien de Ghaza, qualifiant cela de « crime au regard du droit humanitaire international ». « Ces appels constituent une violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et des droits légitimes du peuple palestinien », a aussi souligné dans un communiqué le président du Parlement arabe Mohammed bin Ahmed Al Yamahi. La Ligue arabe a, elle aussi, réagi en affirmant que « les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de ses terres, par le déplacement, l'annexion ou l'expansion des colonies, se sont révélées infructueuses dans le passé et sont inacceptables. Elles constituent une violation du droit international, car la déportation forcée et le déplacement de personnes de leurs terres ne peuvent être qualifiés que de nettoyage ethnique. »

Y. B.

IGNORANT LES APPELS RÉPÉTÉS LANCÉS PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'occupation continue de détruire le camp de réfugiés de Jénine

Les troupes israéliennes ont poursuivi, hier, leur agression contre le camp de Jénine pour le septième jour consécutif, en détruisant d'importantes quantités d'armes et en incendiant de plus amples parties des secteurs Al-Damaj et Al-Bichr par le biais des démolitions. Le ministère de la Santé a déclaré la mort du jeune Abdul Jawad Yasser al-Ghoul (26 ans) qui a rendu l'âme la nuit dernière après avoir été grièvement blessé dans le camp de Jénine. Al-Ghoul a été abattu par les troupes lors de leur intrusion surprise dans le camp, puis a été transféré à l'hôpital Istishari de Ramallah. Kamal Abou Al-Rub, le gouverneur de Jénine, a confirmé que, jusqu'à présent, 20 maisons ont été détruites à l'inté-

rieur du camp et que l'occupation tente de le diviser en quatre lots, en détruisant des rues et en faisant sauter et brûler des maisons. Il a exprimé sa peur que des martyrs soient enterrés sous les décombres, les ambulances et les équipes de la protection civile n'étant pas autorisées à

quelque endroit que ce soit dans le camp. Il a signalé que les forces d'occupation élargissent les rues étroites dans le camp à l'aide des gros bulldozers en renversant ou en faisant sauter chaque maison ou structure sur leur passage, tout en détruisant tout sur leur passage.

B.B.

Le ministre des Affaires religieuses reçoit l'imam d'Al-Aqsa

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a reçu, hier, à Alger, Cheikh Akrama Sabri, imam d'Al-Aqsa et président de la Haute instance islamique d'Al-Qods, qui effectue une visite de plusieurs jours en Algérie. À cette occasion, le ministre a remis à l'imam d'Al-Aqsa un exemplaire du Saint Coran en braille, édité en Algérie, et du Mus'haf Roudoussi, imprimé à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance.

EPAL

Nouvelles prestations au profit des armateurs et consignataires



L'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) a introduit de nouvelles prestations au profit des armateurs et consignataires. "L'entreprise portuaire d'Alger a introduit de nouvelles prestations conçues spécialement à vos besoins pour optimiser vos opérations. En plus de renforcer notre engagement envers la préservation de l'environnement, ces services vous permettront de réaliser des économies significatives tout en simplifiant

vos procédures logistiques", indique l'EPAL. Ces prestations concernent la collecte des huiles usagées, la collecte des eaux de cale, la collecte des huiles de friture, la collecte des déchets ménagers, la location de la barge, et la location du barrage flottant. " Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et espérons que ces nouvelles prestations vous apporteront entière satisfaction", ajoute l'EPAL.

Le Salon international du chocolat et du café à partir du 29 janvier

La sixième édition du Salon international du chocolat et du café "Chocaf" se déroulera du 29 janvier au 1^{er} février prochain au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, ont indiqué les organisateurs. Environ 70 exposants venus d'Algérie et de pays étrangers tels que l'Egypte, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie et le Cameroun sont attendus à cet événement, offrant ainsi aux visiteurs et investisseurs l'occasion de découvrir les dernières technologies et innovations dans les domaines du chocolat et du café, selon un communiqué de la société organisatrice de l'événement. La même source a souligné que "cet événement est l'une des principales manifestations écono-

miques qui réunit les entreprises, fabricants, artisans et investisseurs algériens et étrangers dans les secteurs du chocolat et du café". Il a également été précisé que le salon vise à promouvoir les produits nationaux, à ouvrir de nouveaux marchés d'exportation pour les industries locales, ainsi qu'à soutenir les artisans et les aider à renforcer leurs activités. À cette occasion, des concours internationaux seront organisés quotidiennement dans les domaines de la préparation du chocolat, du café et de la pâtisserie, où des concurrents d'Algérie et de l'étranger viendront démontrer leurs compétences et leur créativité, et une commission internationale évaluera les participations.

Lancement de l'enquête post-censitaire du Recensement général de l'agriculture

L'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2024) a été lancée dimanche, constituant une étape clé qui suit la collecte des données lors du Recensement réalisé entre le 19 mai et le 27 juillet 2024, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le ministère a précisé dans son communiqué que cette opération, à laquelle 300 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, se déroulera sur une période de 15 jours à partir du 26 janvier 2025. Environ 23 000 exploitations agricoles seront enquêtées, réparties sur 100 zones d'intervention (100 communes) réparties sur 28 wilayas. Les wilayas concernées sont Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Boumerdès, El Tarf, El Oued, Mila, Ain Defla, Timimoun, Ouled Djellal, El M'ghair et El Menia. Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisiè-



me recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement, c'est-à-dire à identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises. L'enquête post-censitaire sera réalisée "sur un échantillon représentatif des exploitations agricoles recensées et ou non recensées. Elle implique une nouvel-

le visite sur le terrain, où des enquêteurs (recenseurs) enquêtent auprès des exploitants pour confirmer ou corriger les données précédemment collectées", ajoute la même source. Les informations vérifiées peuvent concerner la superficie des terres, les types de cultures, le cheptel, l'équipement agricole ainsi que les pratiques culturales.

Les prix du pétrole en baisse

Les prix du pétrole ont fortement chuté dans les échanges asiatiques, hier, lundi, après que le président américain Donald Trump a réitéré ses demandes de baisse des prix du brut à l'OPEP, tandis que son imposition de droits de douane sur la Colombie a également effrayé les marchés, selon le site investing. Les marchés pétroliers ont également été affectés par la faiblesse de l'indice des directeurs d'achat en Chine, premier pays importateur, qui a montré que l'activité commerciale locale restait sous pression. Les prix ont enregistré des pertes importantes la semaine dernière après que M. Trump a déclaré une urgence

nationale et appelé à une forte augmentation de la production d'énergie aux États-Unis, tout en demandant à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de faire baisser les prix du brut. Les futures sur le Brent qui expirent en mars, ont chuté de 1,2 % à 77,59 dollars le baril, tandis que les futures sur le West Texas Intermediate brut ont chuté de 1,2 % à 73,76 dollars le baril à 20:48 ET (01:48 GMT). Trump a imposé des droits d'importation de 25 % sur tous les produits colombiens après que Bogota n'ait pas autorisé deux avions militaires américains transportant des migrants à atterrir dans le pays.

La BNA lance le nouveau service "View-Finance"

La banque nationale d'Algérie (BNA) annonce le lancement du service View-Finance, qui permet à ses clients de surveiller et de visualiser les #finances, "Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement du service "View_Finance" via les deux plateformes de service en ligne "BNA net" et "BNAtic". Cette banque à distance permet à nos clients fidèles de surveiller et de visuali-

ser les finances, notamment : Consultez facilement les détails de vos finances, connaître le type de financement et la valeur du calendrier de paiement et un rappel des futures dates d'échéance de paiement via un système intelligent de notification", indique la BNA. Le service s'adresse à tous les clients bancaires des particuliers, que ce soit dans le contexte de l'activité classique ou isla-

mique. "Une expérience bancaire plus facile et plus rapide vous attend avec la Banque Nationale Algérienne !", ajoute la BNA. Aussi, la BNA précise qu'elle a plus de deux ans d'expérience dans le domaine du paiement mobile Wimpay. Et nous voilà aujourd'hui, franchissant un nouveau pas vers la fusion avec d'autres banques, avec l'autorisation du guichet

automatique « GIE Monétique » et de la Bank Algeria, dans le cadre du lancement du système d'exploitation interne pour les transactions mobiles « DZ Mob Pay », précise la banque. Ce système permet d'effectuer instantanément des paiements et des virements électroniques via téléphones portables, quelle que soit la résidence bancaire d'un client.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES

Les clarifications du ministère de l'Éducation

La publication, au Journal officiel, du régime indemnitaire et du statut particulier des fonctionnaires du secteur de l'éducation a soulevé un nombre de questionnements et suscité des réactions au sein de cette importante corporation. Le ministère de l'Éducation a diffusé, hier, un communiqué pour « clarifier » certains points.

Au sujet des employés des services économiques, il a expliqué « que le statut particulier (25-54) n'inclut pas de nouvelles dispositions concernant les fonctionnaires des services économiques, dont ceux de l'intendance chargés de la gestion financière et matérielle qui restent soumis aux anciens textes, car le gouvernement a décidé d'examiner leur dossier avec ceux des autres secteurs de la fonction publique et les syndicats représentatifs seront invités à présenter leurs propositions dans les meilleurs délais». Selon la même source, « les fonctionnaires des services économiques font partie intégrante des catégories mentionnées dans le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps de l'éducation».

S'agissant du droit de bénéficier de cinq (5) années avant l'âge légal de la retraite, prévu par l'article 12 du statut particulier, le ministère de l'Éducation a expliqué que les modalités de son application « seront définies par un décret exécutif qui sera publié prochainement et entrera en vigueur cette année». Concernant l'article 59, alinéa 08, stipulant l'interdiction pour le fonctionnaire du secteur de l'éducation d'exercer



toute autre activité lucrative à titre privé, en tant que faute professionnelle de quatrième degré, le ministère a précisé que cet article est régi par les dispositions de l'article 43 de l'ordonnance 03/06 portant statut général de la Fonction publique, complétée, qui exclut de cette interdiction les activités de formation (enseignement), lorsqu'elles sont exer-

cées en tant qu'activité secondaire dans des conditions définies par la réglementation». Et pour mieux rassurer la corporation, le département de Mohamed Seghir Saadaoui a annoncé la formation d'une commission spéciale sous la supervision du chef de cabinet du ministère. La dite commission, a-t-on assuré, « poursuivra les consultations avec les

organisations syndicales représentatives lors de réunions périodiques et recevra leurs propositions et observations sur le statut particulier, le régime indemnitaire ou toute autre préoccupation liée aux aspects socioprofessionnels des fonctionnaires, tout en établissant un calendrier pour leur traitement». Le ministère de l'Éducation nationale, selon le commu-

iqué, « a entamé la prise des mesures nécessaires pour la mise en œuvre du statut particulier (25-54) et du régime indemnitaire (25-55), pour permettre aux fonctionnaires d'en bénéficier dans les plus brefs délais, que ce soit en termes d'intégration, de promotion ou de perception des augmentations».

M. M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Lancement d'une unité de production de médicaments anticancéreux à Alger

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, a inauguré, lundi à Rahmania (Alger), une unité de production de médicaments anticancéreux relevant de la société "El Kendi" spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, filiale de la multinationale MS Pharma. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, du wali d'Alger, Abdenour Rabehi, et du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Zouhaier Nasri. D'un investissement de sept (7) millions de dollars, cette structure, qui entrera immédiatement en production et disposant d'une capacité de production de cinq (5) millions d'unités/an, est à même de générer trente (30) postes d'emploi directs, selon les explications fournies à cette occasion. Par ailleurs, il est prévu que 25 produits soient développés dans les trois prochaines années, dont huit (8) en cours de production, d'un

taux d'intégration estimé à 90 %. Cette démarche vise à garantir une prise en charge sanitaire de haute qualité aux patients algériens et à minimiser la dépendance aux médicaments importés. L'entreprise ambitionne même d'exporter ses produits vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, selon la même source. Dans un communiqué distribué à la presse, le président-directeur général du Groupe MS Pharma, Kalle Kand, a affirmé que "la nouvelle unité permettra de répondre aux besoins croissants des patients et contribuera au développement de l'industrie pharmaceutique dans le pays". De son côté, le directeur général par intérim de la société El Kendi, Karim Mekri, a précisé que la structure "a été conçue conformément aux normes internationales, tout en se basant sur la sécurité des employés et la protection de l'environnement. Elle est également dotée d'équipements de pointe et de mesures pour garantir la sécurité des employés et réduire l'impact environnemental".

PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST

Les travaux seront achevés en mai 2027

« Des difficultés ont surgi au niveau du couloir de Chihani (El-Tarf) jusqu'à Bouchegouf (Guelma) en raison du relief accidenté, ce qui a conduit à prévoir des ouvrages d'art (ponts) et des tunnels pour réaliser la voie qui sera doublée pour renforcer les capacités nationales en matière de transport de minerais dans l'est du pays». Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est enquis, lundi à El-Tarf, de l'avancement du projet de renouvellement, de modernisation et de doublement de la ligne ferroviaire minière "Est", sur le tronçon Nord (Annaba-Bouchegouf) long de 54 km. Après avoir suivi, dans la commune de Chihani, un exposé détaillé sur l'avancement des travaux en cours sur ce tronçon, le ministre, accompagné dans sa visite de travail à El-Tarf de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafeur, et des walis d'El-Tarf, Mohamed Meziane, et de Souk Ahras, Abdelkrim Zinaï, a exprimé sa "pleine satisfaction" quant à l'avancement des travaux qui ont atteint 60 % et qui, a-t-il affirmé, sont en conformité avec le programme arrêté. Le projet de renouvellement, de modernisation et de double-

ment de la ligne ferroviaire minière Est est "suivi avec le plus grand intérêt par les autorités supérieures du pays" et fait l'objet d'un "suivi périodique et personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse. Le ministre s'est également félicité de l'efficacité et de la compétence de tous les acteurs du projet, dont l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et les entreprises de réalisation, faisant part de sa fierté devant les compétences nationales et les entreprises publiques qui, a-t-il dit, "maîtrisent désormais la réalisation des grands projets d'infrastructures". Après avoir visité les chantiers de terrassement et de construction du grand pont ferroviaire, M. Rekhroukh a indiqué que la réalisation du tronçon Annaba-Bouchegouf, qui traverse trois wilayas (Annaba, El-Tarf et Guelma), est confiée à 7 entreprises nationales qui disposent d'un délai de 30 mois pour livrer le projet en février 2026. Selon les explications du représentant de l'Agence nationale d'études et de suivi des investissements ferroviaires (ANESRIF), Abdelhamid Kalaie, "des difficultés ont surgi au niveau

du couloir de Chihani (El-Tarf) jusqu'à Bouchegouf (Guelma) en raison du relief accidenté, ce qui a conduit à prévoir des ouvrages d'art (ponts) et des tunnels pour réaliser la voie, qui sera doublée pour renforcer les capacités nationales en matière de transport de minerais dans l'est du pays". Selon la fiche technique du projet qui présente un linéaire total de 422 km, depuis Annaba jusqu'à Bled El Hadba (Tébessa), les travaux seront "totale-ment achevés en mai 2027" et seront dotés d'un système électrique, de communications et de signalisation, et comprenant des ouvrages d'art dont des ponts, des tunnels et des passages souterrains, ainsi que des ouvrages de transfert des eaux. Rappelant l'importance du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba (Tébessa) et l'exportation du minerai vers les marchés internationaux, ainsi que les emplois directs et indirects qui seront créés et sa contribution à la création de nouvelles sources de revenus en dehors des hydrocarbures, M. Rekhroukh a exhorté toutes les parties prenantes à accélérer le rythme des travaux et à mobiliser davantage de ressources matérielles et humaines pour achever les travaux dans les délais impartis.

APS

DR HOUARI TIGHARSI À PROPOS DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE :

«L'Algérie a besoin d'un partenariat basé sur l'égalité et l'équivalence»

Spécialiste en sciences économiques, le Dr Houari Tigharsi a souligné, hier, l'importance de la décision prise par l'Algérie concernant la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne. Selon lui, cette démarche reflète une nouvelle vision visant à reformuler les relations économiques entre les deux parties, loin des considérations politiques.

Inès B.

Lors de son intervention à la radio chaîne 1, Dr Tigharsi a indiqué que cette décision prise par l'Algérie est le fruit d'une volonté politique de haut niveau, notamment à la lumière de la stabilité des conditions financières et économiques en Algérie. Il a ajouté : « Avec les développements actuels en Algérie, il est devenu nécessaire de réviser l'accord de partenariat avec l'Union européenne d'une manière cohérente avec les exigences de la nouvelle Algérie, qui a aujourd'hui besoin d'un partenariat basé sur l'égalité et l'équivalence, et qui répond aux besoins de développement et de diversification économique du pays. La révision des décisions prises peut être le début d'une nouvelle phase de coopération et de construction qui sera bénéfique pour les deux parties ». Dr Tigharsi a souligné la nécessité pour l'Algérie de nouer de véritables partenariats dans des domaines tels que "le transfert de technologie, l'éducation, l'industrie et les



énergies renouvelables". Pour lui, le partenariat avec l'Union européenne doit inclure un véritable soutien dans ces domaines, et non pas seulement la circulation des produits européens."

« Nous constatons aujourd'hui que 50 % des échanges commerciaux de l'Algérie se font avec l'Union européenne, et là aussi il n'y a pas d'équilibre, car l'Algérie enregistre des pertes estimées à plus de 5 milliards de dollars par an, et cela est considéré comme une grande injustice, donc cette relation doit être corrigée. L'Union européenne n'a pas suffisamment contribué pour accompagner notre pays dans les domaines de la transfor-

mation technologique, comme la numérisation, les énergies renouvelables, les investissements directs et l'encouragement des mouvements de capitaux, car les investissements directs européens sont restés modestes, notamment dans des secteurs stratégiques comme l'agriculture », précisera l'expert en économie avant de poursuivre : "En matière d'investissements, l'Union européenne devrait s'orienter vers le soutien aux secteurs non pétroliers en Algérie, tels que l'agriculture, les mines et l'industrie, et ouvrir de nouveaux horizons pour soutenir le développement durable dans ces secteurs". Dr Tigharsi a affirmé que l'Al-

gérie dispose en 2025 de « forces » économiques qui lui permettent de renégocier l'accord, d'une manière qui garantit ses intérêts et préserve l'équilibre des relations entre les deux parties.

Selon lui, l'Algérie est devenue aujourd'hui un leader dans la production d'engrais et connaît également un grand succès dans ses exportations agricoles, comme l'exportation d'oignons vers les pays du Golfe. Cette transformation place l'Algérie dans une position économique plus forte et lui donne la capacité de négocier avec l'Union européenne en fonction de ses propres intérêts.

Autre point souligné par le Dr Tigharsi est que l'Union européenne n'a pas respecté un certain nombre de dispositions fondamentales stipulées dans l'accord de partenariat, ce qui a grandement affecté l'efficacité de la coopération entre les deux parties, notamment le transfert de technologie et la coopération dans des secteurs vitaux.

Il a également évoqué le point relatif à la question de la circulation et des déplacements des personnes entre l'Algérie et l'Union européenne, mais l'Union européenne n'a pas réellement adhéré à ce point, selon lui, et les procédures sont restées compliquées pour les citoyens algériens.

Concernant l'appui aux réformes du secteur bancaire et à la digitalisation, le même intervenant a évoqué le manque d'engagement de l'Union européenne à apporter un soutien réel pour accompagner les réformes du secteur bancaire algérien. Il a par ailleurs souligné le manque d'appui au développement et au soutien des secteurs agricole et minier.

I. B.

PRODUIT NATIONAL

Lancement de la 2^e phase du recensement économique

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Sétif, le lancement officiel de la 2^e phase de l'opération de recensement économique du produit national, selon l'APS. Cette opération, placée sous le slogan "Recensement complet pour construire une économie nationale intégrée", intervient dans le cadre d'une vaste démarche dont l'objectif est l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques. L'objectif de ce recensement, dont la première phase avait été lancée le 7 mai 2023, consiste à définir avec exactitude les capacités nationales de production et d'élaborer un fichier national des différentes unités de production pour permettre, à la faveur de la numérisation, aux pouvoirs publics d'encadrer les importations, d'orienter les investissements et de les répartir judicieusement sur le territoire national dans l'optique, notamment, de créer des pôles industriels spécialisés. En marge de la cérémonie de lancement de l'opération, organisée au siège de la wilaya de Sétif, le ministre a rappelé, d'emblée, au cours d'un point de presse, qu'il s'agit, en fait, de la 3^e phase du recensement après celle de 2011 et de 2018, suivies de celle, expérimentale, lancée en mai 2023. "Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, parler de régulation du marché, de détermination de notre production nationale brute ou de nos besoins nationaux sans l'élaboration, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'un plan de conduite de l'opération axé sur notre production nationale, sur la couverture de nos besoins en produits

de large consommation et de produits manufacturés", a souligné M. Zitouni. Pour le ministre, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un "tissu économique très important constitué de 186.000 entreprises nationales productrices, industrielles et de transformation parmi lesquelles 120.000 ont été dûment recensées, constituant une précieuse banque de données quant aux besoins et aux produits que nous consommons, et ce, avec précision". "Si le président de la République a insisté sur l'élaboration d'un recensement économique des produits nationaux, qu'il s'agisse des produits agricoles dont le recensement a été effectué par le ministère concerné, ou des produits industriels et de transformation, c'est dans le but de déterminer avec précision les indices liés à notre consommation et de constituer une

banque de données exhaustive", a encore indiqué M. Zitouni. Soulignant que le choix de la wilaya de Sétif pour le lancement de cette importante opération n'est pas fortuit, mais "s'explique par le fait qu'il s'agit de la seconde wilaya en termes économiques, après celle d'Alger, au plan de l'importance du tissu industriel, avec plus de 8.000 entreprises de production industrielle et de transformation rayonnant sur l'ensemble du territoire national". Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national devait visiter, au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif, un grand nombre d'unités industrielles, de statuts public et privé, avant de clôturer sa tournée par une rencontre, au "dôme" du Park Mall de la capitale des Hauts plateaux, avec les opérateurs économiques.

BOURSES

Les marchés asiatiques hésitants

Les marchés asiatiques hésitaient lundi, digérant les représailles douanières brièvement imposées par Donald Trump à la Colombie. À la Bourse de Tokyo vers 04 H 00 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 0,27% à 39.822,65 points et l'indice élargi Topix progressait en revanche de 0,76% à 2.764,66 points. La Bourse de Séoul gagnait 0,85%, Sydney 0,36%. Les investisseurs restaient sur leur garde face à la politique économique et commerciale du président américain Donald Trump. Il a ainsi assuré vendredi qu'il préférerait ne pas imposer de droits de douane à la Chine, revirement brutal par

rapport à ses promesses répétées de frapper le géant asiatique de lourdes taxes à l'importation. Ces déclarations accommodantes continuaient de soulager lundi les Bourses chinoises : vers 04 H 00 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpa de 1,11 % à 20.268,08 points. L'indice composite de Shanghai prenait 0,30 %, seul celui de Shenzhen cédant en revanche 0,58 %. Après avoir lourdement chuté vendredi face à la posture plus modérée du magnat républicain sur la Chine, le dollar --valeur refuge face aux incertitudes -- rebondissait d'ailleurs lundi : vers 04 H 00 GMT, il

gagnait 0,17 % face à la devise nippone, à 155,74 yens pour un dollar. Le peso mexicain a pâti des représailles de Donald Trump visant la Colombie, alors que le Mexique est lui-même menacé de sanctions douanières : la devise perdait 0,77 % face au billet vert, à 20,42 pesos pour un dollar. L'affaiblissement du dollar avait poussé vendredi les investisseurs à se reporter sur l'or, autre valeur refuge, le rapprochant du record historique atteint fin octobre : logiquement, le cours du métal jaune reflua lundi (-0,37%).

APS

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inform...
Afficher la suite

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

https://www.lexpressquotidien.dz/

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 81 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien 14 h

L'Algérie ne doit pas s'inscrire dans une...

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410006000016020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

La Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°83/2024, portant Réalisation d'un réseau d'assainissement de la Cité 1000 Logements Ain Benian vers le collecteur principal Ain Benian pour soulager la station de relevage la Fontaine.

qu'à l'issue de l'évaluation des offres le soumissionnaire suivant est retenu provisoirement :

SOUSSIONNAIRE RETENU	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE (70 pts)	EVALUATION FINANCIERE	MONTANT DA TTC	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE DU SOUSSIONNAIRE RETENU	OBS.
ETRHPB ADDOUCHE ABDELKADER	40 pts	Offre moins disante	13.112.134,00 DA	N°198544020091426	Offre moins disante avec un délai de réalisation de (04) mois.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils peuvent se rapprocher de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, et en cas de contestation ils peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'EXPRESS DU 28/01/2025 ANEP : N° 2516002571

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONAL
DIRECTION DE L'EDUCATION WILAYA DE BENI ABBAS

NIF 422013000052052

AVIS D APPEL OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01 /D.E.W.B./2025

Mr Le DIRECTEUR de L'éducation de BENI ABBAS Lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la deuxième fois: équipement d'une école primaire type 012 à béni abbés.

Lot N°01: Équipements et mobilier pour départements et l'administration

PROJET: équipement d'une école primaire type 02 à béni abbés.

Lor N°01:Équipements et mobilier pour départements et l'administration

Les personnes physiques ou morales (Concessionnaires économiques qualifiés),intéressés par cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de béni abbés service suivée et programmation.- Bureau de bâtiments et d'équipements qui remplissent les conditions suivantes:

- 1- Trois (03) Attestation de bonne exécution Equipement scolaire délivrée durant les 04 dernières années par les maitres d'ouvrages publics.
- 2- doit disposer au moins dix (10) ouvrier.

Contenu des offres:
Le dossier de candidature remis par le contractant doit comprendre : le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière comme indiqué ci-dessous:

Dossier de candidature: contient les documents suivants

- 1-La déclaration de candidature est remplie signée et datée
- 2-La déclaration de probité, est remplie signée et datée.
- 3- Le statut (cas de société).
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. Pour les institutions et les entreprises
- 5- Extraits fiscaux. Apurés et programmés, il y a moins de 3 mois
- 6-Le registre de commerce dans le domaine de la même nature de projet
- 7- Bilans financiers des 03 dernières années justifié par Attestation d'activité des délivrée par les services contractants.
- 8- Attestation de paiement de la cotisation. CNAS+CASNOS

L'offre technique: contient les pièces ci-après

1. Instruction aux soumissionnaires paraphés, est remplie signée et datée.
2. La déclaration à souscrire, est remplie signée et datée
3. Le cahier des prescriptions spéciales, et ses annexes remplie s, datés, signés,
4. cahier des charges contient sur sa dernier page la phrase « lu et accepté» écrite à la main.
5. Attestation de garantie
6. Mémoire technique justificatif, remplis et signé Cachée.

L'offre financière : l'offre financière contient les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission remplie, datée et signée par le soumissionnaire. Selon le formulaire joint en annexe au cahier des charges.
2. Bordereaux des prix unitaires remplie daté. cachée et signé par le soumissionnaire.
3. Détail estimatif et quantitatif remplie daté. cachée et signé par le soumissionnaire

Préparation et dépôt des offres:
Le dossier de candidature er l'offre technique et financière seront placés dans des enveloppes séparées et hermétiquement fermées indiquant chacune d'entre elles:

Désignation d'entreprise
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, n°05/2024 Direction de l'éducation Pour: équipement d'une école primaire rype 02 à béni abbés.

Lor N°01:Équipements et mobilier pour départements et l'administration
Et la phrase (dossier de candidature, offre technique et offre financière Dépendant de la situation) Les trois (03) enveloppes comportant Dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne portant que les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01 /D.E.W. B/2025

«Équipement d'une école primaire type 02 à béni abbés.
Lot N°01:Équipements et mobilier pour départements et l'administration
A N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Déposées par :

**SIERGE DIRECTION DE L'EDUCATION - WILAYA DE BENI ABBAS
SERVICE DE SUIVEE ET PROGRAMATION
BUREAU DE BATIMENTS ET L'EQUIPEMENTS**

La date de préparation des offres est fixée dans les dix (10) jours à partir compter du 1er jour de la publication du présent avis d'appel d'offres dans l'un des journaux quotidiens nationaux en arabe et en français ou le BOMOP. Les dossiers de candidature sont déposés le dixième jour de l'heure partir 8 H00 jusqu'a 12 H00 Dans le cas où ce dernier jour developper au jour férié, ces plis se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres en séance publique au siège de direction de l'éducation de la wilaya de béni abbés le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14H00. Dans le cas où ce dernier jour correspondant au jour férié, l'ouverture de offres se fera le jour ouvrable suivant.

Cette annonce est une invitation aux exposants à assister aux séances d'ouverture des offres. Les soumissionnaires resteront engagéspar leurs offres pendant une période de 90 jours la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 28/01/2025 ANEP : N° 2516002661

APRÈS L'APPARITION
D'UN DEUXIÈME
FOYER DE MVD
**L'OMS
s'engage
à soutenir
la Tanzanie**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée à soutenir la Tanzanie dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus de Marburg (MVD) dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias, dimanche.

Le Directeur général de l'Agence sanitaire mondiale, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité par les médias, a indiqué que l'Organisation s'est engagée à soutenir les mesures de riposte de la Tanzanie, en déclarant que l'OMS débloquait trois millions de dollars de ses fonds d'urgence, en plus des 50.000 dollars qu'elle avait déjà versés pour soutenir les enquêtes initiales. Le chef de l'OMS s'est également engagé à continuer d'aider la Tanzanie à maîtriser la deuxième épidémie.

Samedi, 1,4 tonne de produits et de fournitures médicales ont été acheminés par avion vers la Tanzanie pour lutter contre l'épidémie dans le nord-ouest du pays.

L'OMS a déclaré sur les réseaux sociaux que les fournitures médicales envoyées depuis leur centre régional d'intervention d'urgence dans la capitale kenyane, Nairobi, à destination de Bukoba dans la région de Kagera, seraient utilisées pour la prise en charge des patients et le contrôle des infections. Cette aide médicale intervient après la confirmation lundi, par la présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, de l'apparition d'un deuxième foyer de MVD dans le district de Biharamulo, dans la région de Kagera. Le virus Marburg et le virus Ravn de l'espèce Orthomarburgvirus marburgense sont les agents responsables de la MVM, dont le taux de létalité peut atteindre 88 % mais qui peut être nettement inférieur grâce à des soins de qualité administrés rapidement aux malades. Ces deux virus font partie de la famille des Filoviridae (filovirus), à laquelle appartient le genre Orthoebolavirus. Bien qu'elles soient causées par des virus différents, les maladies à virus Ebola et à virus Marburg sont similaires sur le plan clinique. Elles sont rares, mais peuvent provoquer des épidémies et être associées à des taux de mortalité élevés. La MVM a été détectée pour la première fois en 1967, lors de deux flambées survenues simultanément à Marburg et à Francfort (Allemagne), ainsi qu'à Belgrade (Serbie). Ces épidémies sont survenues dans le cadre de travaux de laboratoire faisant intervenir des singes verts d'Afrique (*Cercopithecus aethiops*) importés d'Ouganda. Par la suite, des flambées épidémiques et des cas sporadiques ont été signalés en Afrique du Sud (chez une personne qui s'était rendue récemment au Zimbabwe), en Angola, au Ghana, en Guinée, en Guinée équatoriale, au Kenya, en Ouganda, en République démocratique du Congo et en Tanzanie. En 2008, deux cas indépendants ont été signalés chez des personnes qui avaient visité une grotte abritant des colonies de chauves-souris de l'espèce *Rousettus aegyptiacus* en Ouganda. En septembre 2024, le Rwanda a signalé la première flambée survenant dans le pays, et en janvier 2025 une autre flambée était déclarée en Tanzanie.

PHARMACIE

La 19ème édition du SIPHAL du 5 au 8 février prochain à Alger

Au programme, des communications avec des thématiques qui se pencheront sur les enjeux de financement des plans et thérapies anticancers, de la dispensation des thérapeutiques en officines et de la problématique de la qualité dans la distribution des produits d'oncologie.



Très attendue, la 19ème édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) est prévue du 5 au 8 février 2025 au Palais des Expositions, Pins Maritimes « SAFEX » d'Alger. Organisé, sous le parrainage du ministre de la Santé, cet événement d'envergure aura pour thème central "la pharmacie dans la prise en charge du cancer". Il s'agit d'un rendez-vous incontournable de la Pharmacie qui réunira 170 exposants couvrant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique. Il s'agit notamment de la production, l'importation, la promotion et la distribution mais aussi des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Les organi-

sateurs tablent sur une affluence de 10 000 visiteurs, entre professionnels de santé, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur ainsi que des étudiants. Une occasion de s'informer sur les dernières innovations et opportunités dans l'industrie pharmaceutique, un secteur des plus prometteurs en Algérie.

Ce salon est organisé par Esprit Ouvert, une société spécialisée dans l'organisation d'événements scientifiques et éditrice du premier bulletin d'informations pharmaceutiques gratuit pharmaccess.dz, ainsi que du DAM, le dictionnaire algérien du médicament.

Evoquant le choix du thème, Yacine Louber, directeur du salon, a expliqué qu'« il était de notre devoir que cette édition soit consacrée à cette thématique, notre engagement en tant que spécialiste de l'évènementiel scientifique nous enjoint de demeurer une société citoyenne et de maintenir ce salon dans son rôle de tribune aux discours novateurs en matière de santé et plus précisément en ce qui concerne l'évolution de notre modèle pharmaceutique ».

Cette édition qui s'annonce riche sera marquée par quatre journées scientifiques dédiées à 25 présentations approfondies portant sur des sujets clés liés à la pharmacie dans la prise en charge du cancer.

Au programme, des communications avec des thématiques qui se pencheront sur les enjeux de financement des plans et thérapies anticancers, de la dispensation des thérapeutiques en officines et de la problématique de la qualité dans la distribution des produits d'oncologie.

Ce salon verra également l'intervention de l'ancien vice-président de Pfizer international, Mohand Sidi Saïd, qui évoquera les questions liées à l'innovation et aux défis qu'elle représente pour notre pays. Au fil des ans, le SIPHAL a réussi à s'imposer comme un événement majeur de la pharmacie et de l'industrie pharmaceutique en Algérie.

A.B.

LÉGUME DE SAISON

Les bienfaits de l'artichaut pour la santé

L'artichaut est connu pour ses atouts nutritionnels. Idéal pour retrouver sa vitalité et son énergie, détoxifiant, diurétique et un allié minceur, ce légume se mange aussi bien cuit que cru.

L'artichaut renferme de la cynarine, un antioxydant qui donne un petit goût légèrement astringent et amer à ce légume. « Cet antioxydant stimule la vésicule biliaire et l'élimination des toxines par le foie pour une meilleure digestion.

L'artichaut renferme aussi des quantités intéressantes de potassium. Ce minéral a un effet diurétique, il lutte contre la rétention d'eau et participe au nettoyage de l'organisme. C'est pourquoi il est souvent conseillé dans un régime détox. Ce légume protège des maladies cardiovasculaires et favorise la digestion. En effet, il est particulièrement riche en antioxydants protecteurs, réputé pour la lutéoline, un antioxydant actif contre les maladies cardiovasculaires.

Ce flavonoïde empêche l'oxydation du cholestérol, ce qui réduit le risque d'épaississement des artères, responsable, entre autres, d'infarctus. Il est

aussi indiqué contre la constipation et les flatulences, pour le transit. L'artichaut renferme 5 g de fibres aux 100 g. De quoi permettre de prévenir efficacement la constipation. Il contient aussi de l'inuline, un sucre non digestible. Il faut savoir que l'inuline est un prébiotique : il stimule dans le côlon la multiplication de bonnes bactéries qui favorisent la digestion et limitent les gaz. L'artichaut apporte également du calcium, de la vitamine B9 et du magnésium à l'organisme. En effet, un artichaut moyen de 300 g apporte 129 mg de calcium, soit 15 % des besoins quotidiens. Ce minéral ne se trouve donc pas que dans les produits laitiers ! Il est notamment essentiel à une bonne santé des os, à un bon fonctionnement des muscles et du système sanguin. Comme beaucoup de légumes à feuilles vertes, l'artichaut est également riche en vitamine B9 (acide folique). Cru ou cuit, il fournit 10 à 17 % des besoins quotidiens en acide folique de la femme enceinte. Un nutriment essentiel pour prévenir les malformations du système nerveux du fœtus (anomalie de fermetu-

re du tube neural chez l'embryon ou AFTN), un retard de croissance et réduire le risque de prématurité.

Enfin, un artichaut moyen de 300 g permet de combler 30 % de nos besoins quotidiens recommandés en magnésium (l'apport nutritionnel conseillé ou ANC étant de 6 mg par kg/jour). Le magnésium est un minéral indispensable pour réguler le système nerveux.

Il est possible de conserver l'artichaut au réfrigérateur, mais pas n'importe comment. Sa conservation dépend surtout de son état : cru ou cuit. Cru, l'artichaut se garde jusqu'à dix jours dans le bac à légumes du réfrigérateur ou, au frais. On peut aussi le garder longtemps en trempant sa tige dans un verre d'eau; Cuit, l'artichaut se conserve très peu de temps : 24 heures maximum. Ne le mangez plus passé ce délai, car il peut développer des moisissures toxiques entraînant des troubles digestifs peu graves.

D'autre part, il est possible de congeler l'artichaut. Blanchissez-les trois minutes, égouttez-les puis placez-les dans un sac hermétique au congélateur.

ETATS-UNIS

Trump annonce des sanctions contre la Colombie

Après le Brésil, la Colombie a exigé des Etats-Unis qu'ils traitent avec «dignité» les migrants expulsés.

Le président américain, qui a décrété la lutte contre l'immigration urgence nationale dès son retour à la Maison Blanche lundi, a annoncé l'instauration de droits de douane de 25 % sur toutes les marchandises importées aux Etats-Unis en provenance de Colombie. Il a ajouté que ces droits seraient portés à 50 % d'ici une semaine. Après le refus de la Colombie de laisser atterrir sur son sol des avions militaires américains transportant des immigrants expulsés des Etats-Unis, Donald Trump a annoncé, dimanche 26 janvier, un ensemble de sanctions commerciales, financières et diplomatiques contre ce pays d'Amérique latine. Dans un message publié sur son réseau Truth Social, le président américain, qui a décrété la lutte contre l'immigration urgence nationale dès son retour à la Maison Blanche lundi, a annoncé l'instauration de droits de douane de 25 % sur toutes les marchandises importées aux Etats-Unis en provenance de Colombie. Il a ajouté



que ces droits seraient portés à 50 % d'ici une semaine. Donald Trump évoque également des «inspections renforcées» des douanes et de la police des frontières pour tous les ressortissants colombiens et marchandises en provenance de ce pays «pour des motifs de sécurité nationale» ainsi que des sanctions bancaires et financières. «Ces mesures ne sont que le commencement», prévient-il, accusant le gouvernement colombien de se dérober à ses «obligations juridiques d'accepter le retour des criminels qu'ils

ont forcé les Etats-Unis» à accueillir. Le président colombien, Gustavo Petro, critique du président américain Donald Trump, avait annoncé plus tôt dans la journée avoir interdit l'entrée d'avions militaires américains transportant des migrants expulsés. «Un migrant n'est pas un criminel et doit être traité avec la dignité qu'un être humain mérite. C'est pourquoi j'ai fait refouler les avions militaires américains qui transportaient des migrants colombiens», a écrit le président sur le réseau X.

Avec «dignité et respect...»

Il a déclaré que la Colombie accueillerait ces migrants s'ils étaient transportés à bord d'avions civils, en réclamant qu'ils soient traités avec dignité et respect. La présidence colombienne a ensuite annoncé qu'elle allait envoyer son avion «pour faciliter le retour dans la dignité des ressortissants qui devaient arriver dans le pays ce matin, par des vols d'expulsion». Donald Trump a promis pendant sa campagne de lancer «le plus grand programme d'ex-

pulsions de l'histoire américaine». La Maison Blanche s'est targuée cette semaine de l'arrestation de centaines de «migrants criminels illégaux», soulignant qu'ils avaient été expulsés par avions militaires plutôt que civils, comme c'était le cas précédemment. Vendredi, 265 migrants expulsés des Etats-Unis ont atterri au Guatemala dans trois vols, selon les autorités locales. La Maison Blanche a aussi fait état de quatre avions transportant des migrants expulsés au Mexique, ce que n'a pas confirmé Mexico, qui s'est dit néanmoins prêt à coopérer avec Washington.

Le gouvernement brésilien a réclamé samedi des explications à Washington pour le «traitement dégradant» de migrants illégaux brésiliens lors de leur expulsion par les Etats-Unis, sur un vol arrivé vendredi à Manaus, premier épisode de tension entre les gouvernements de Donald Trump et Luiz Inacio Lula da Silva. Selon le gouvernement brésilien, 88 Brésiliens se trouvaient dans l'avion. Le président Lula a ordonné samedi le transfert des expulsés par l'armée de l'air brésilienne des expulsés vers la destination finale, Belo Horizonte.

APRÈS L'ENDOMMAGEMENT D'UN CÂBLE EN MER BALTIQUE

La Lettonie et la Suède ouvrent une enquête

Plusieurs dégradations ciblant les infrastructures énergétiques et de communication sont survenues ces derniers mois dans cet espace maritime. Elles s'inscrivent dans le contexte d'une «guerre hybride» menée par Moscou. Est-ce un sabotage ou un accident ? Un câble sous-marin de fibre optique qui relie la ville de Ventpils, en Lettonie, à l'île suédoise de Gotland a été endommagé, dimanche 26 janvier, en mer Baltique, ont déclaré les autorités lettones. Il a été touché dans la zone économique exclusive de la Suède, a dit la marine lettonne. Cette dernière a envoyé un patrouilleur inspecter le Michalis San, un navire vraquier battant pavillon maltais susceptible d'être à l'origine de l'incident. Elle précise que deux autres bateaux qui naviguent dans le secteur sont aussi surveillés. «Nous avons déterminé qu'il y avait le plus probablement des dégâts externes et qu'ils étaient importants», a déclaré la première ministre lettone, Evika Silina, aux journalistes à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire. La Lettonie se

coordonne avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres pays de la Baltique pour clarifier les circonstances de cet incident, a-t-elle également annoncé dans un message sur le réseau X. Le premier ministre suédois, Ulf Kristersson, a déclaré que son pays collaborait étroitement avec la Lettonie et avec l'OTAN. «La Suède fournira d'importantes capacités à l'effort en cours pour enquêter sur cet incident», a-t-il écrit sur X. Le porte-parole de la marine suédoise, Jimmie Adamsson, a déclaré à l'agence Reuters qu'il était prématuré d'avancer une explication à ces dégâts et de dire s'ils étaient le fruit d'une action délibérée. Le câble appartient au Centre national de radio et de télévision de Lettonie (LVRTC). «Sur la base des constatations actuelles, nous présumons que le câble a été considérablement endommagé par des facteurs externes, a déclaré la société dans un communiqué. LVRTC a engagé des actions de procédure pénale.» Les dommages ont eu lieu dans les eaux territoriales suédoises à une pro-

fondeur d'au moins 50 mètres, selon des responsables lettons.

Les conséquences semblent, pour l'heure, limitées. Des «perturbations dans les services de transmission de données» ont eu lieu, a déclaré le LVRTC. Des solutions de remplacement ont été trouvées, et les utilisateurs finaux ne seront globalement pas affectés, a ajouté le centre. Plusieurs dégradations ciblant les infrastructures énergétiques et de communication sont survenues ces derniers mois en mer Baltique. Elles s'inscrivent, selon des experts et des responsables politiques, dans le contexte d'une «guerre hybride» menée par Moscou contre les pays occidentaux.

Face au caractère répété de ces événements, l'OTAN a annoncé qu'elle allait déployer des frégates, un avion patrouilleur et des drones navals en mer Baltique pour contribuer à la protection des infrastructures critiques. Elle a déclaré qu'elle se réservait le droit d'intervenir contre tout navire considéré comme une menace potentielle.

RDC

Trois Casques bleus tués et onze blessés

Au moins trois Casques bleus de l'ONU ont été tués et onze blessés alors que les combats s'intensifient dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ces dernières 48 heures. C'est ce qu'a déclaré dans un communiqué le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric. Deux soldats de la paix sud-africains et un uruguayen ont été tués. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné l'offensive du Mouvement du 23 mars (M23) et il a souligné que les attaques contre le personnel de l'ONU pourraient être qualifiées de crimes de guerre et a appelé à traduire en justice les coupables. Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité s'est tenue ce dimanche pour évoquer la situation en RDC.

BIÉLORUSSIE

Alexandre Loukachenko réélu avec 87,6 % des voix

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a été réélu, dimanche 26 janvier, pour un septième mandat de cinq ans avec 87,6% des voix, selon un sondage réalisé à la sortie des urnes publié par la télévision publique. La commission électorale a annoncé un taux de participation de 81,5 %, sur les 6,9 millions de citoyens appelés aux urnes. Le président biélorusse a déclaré que la république organisait des élections pour son propre peuple, sans tenir compte des opinions extérieures.

TURQUIE

19 personnes incarcérées après l'incendie d'un hôtel de montagne

Dix-neuf personnes ont été arrêtées et placées en détention au terme de leur garde à vue, dans l'enquête sur l'incendie d'un hôtel de montagne en Turquie qui a fait 78 morts la semaine dernière, annonce lundi l'agence de presse Anadolu. L'adjoint au maire de Bolu, chef-lieu proche de la station de ski de Kartalkaya où a eu lieu le drame, le chef-adjoint des pompiers et un pompier, ainsi que le directeur d'un autre établissement appartenant au même propriétaire que

l'établissement sinistré, ont été déférés devant la justice et écroués, selon Anadolu. L'enquête se concentre sur les responsables de l'hôtel, des secours et sur la municipalité de Bolu.

Vendredi, trois jours après l'incendie survenu le 21 janvier, le propriétaire de l'hôtel Grand Karta et son gendre avaient été arrêtés, ainsi que le chef électricien et le chef cuisinier. Les rescapés et les experts arrivés sur les lieux du drame ont dénoncé l'absence de systé-

me d'alarme et de détecteurs de fumée en état de marche, de sprinklers (extincteurs automatiques à eau), d'escaliers sécurisés et de moyens d'accès des pompiers aux façades de l'établissement de douze étages, situé en surplomb des pistes de ski. Selon le ministre de l'Intérieur Ali Yerlikaya, 238 clients, principalement des familles avec enfants, se trouvaient dans l'hôtel lors du sinistre, survenu en pleine nuit et pendant les vacances scolaires d'hiver. **APS**

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA convoite le fauteuil de leader, le CSC en péril à Alger

Le MC Alger, dauphin du championnat de la Ligue 1 Mobilis, abordera la réception de la JS Saoura, avec l'intention de prendre provisoirement les commandes, alors que le CS Constantine, dos au mur, sera en appel pour défier le CR Belouizdad, à l'occasion de la mise à jour de la compétition, prévue mardi, mercredi, et jeudi.

Large vainqueur du "big derby" de la capitale vendredi face à l'USM Alger (3-0), le MCA (2e, 24 pts), sur une courbe ascendante, aura à cœur de confirmer sa bonne santé face à une équipe de la JSS qui se végète dans les profondeurs du tableau (13e, 16 pts). Un succès permettrait au "Doyen" de déloger la JS Kabylie de sa place de leader, et surtout se positionner idéalement dans la course pour décrocher le titre honorifique de champion d'hiver.

De son côté, la JSS qui reste sur une élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face au RC Kouba (Ligue 2) 1-2, est appelée à bien négocier cette sortie périlleuse, pour s'extirper de la zone de

turbulences. Le match se jouera à huis clos en raison de la sanction infligée au Mouloudia par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CR Belouizdad (3e, 23 pts), qui a remonté sur le podium grâce à son succès samedi face au Paradou AC (2-1), aura une belle occasion de confirmer ses ambitions, en accueillant le CS Constantine (6e, 20 pts), qui fait du surplace.

Les Belouizdadis, dont le dernier revers concédé en championnat remonte au 25 octobre dernier à Magra (1-0), devront se méfier d'une équipe constantinoise, qui aspire à relever la tête à Alger. Le Chabab a vécu une fin de semaine assez mouvementée avec le départ de son



désormais ex-coach, Abdelkader Amrani. La direction a confié l'intérim à l'entraîneur adjoint Samir Houhou, jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur.

Le CSC, battu lors de ses deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, devra impérativement redresser la barre, d'autant que sa dernière victoire en Ligue 1 remonte au 21 novembre, à domicile face à

l'USMA (1-0). L'USM Alger (6e, 20 pts), sèchement battu par son voisin le MCA vendredi, aura une belle occasion de relever la tête, lors de la réception du Paradou AC (4e, 22 pts), dans un match piège pour les gars de Soustara. Fortement contesté après la défaite face au "Doyen", l'entraîneur tunisien de l'USMA, Nabil Maâloul, est appelé non seulement à remobiliser les troupes, mais surtout

remettre l'équipe sur rails. Le PAC, qui reste sur deux défaites, toutes compétitions confondues, dont une élimination sans gloire en Coupe d'Algérie, tentera de reprendre confiance, et renouer avec le succès. La mise à jour de la Ligue 1 se poursuivra samedi avec au menu le match entre l'Olympique Akbou - USM Alger, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (15h00).

(APS)

JS KABYLIE

Maâtallah prêté à la JSS jusqu'en fin de saison

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche le départ en prêt de son milieu défensif Sid Ahmed Maâtallah vers la JS Saoura. "Notre joueur Sid Ahmed Maâtallah est prêté à la JS Saoura jusqu'à la fin de la saison en cours", a annoncé la Direction des Canaris dans un bref communiqué, sans dévoiler plus de détails concernant ce transfert. Agé de 29 ans, l'ancien porteur d'eau du MC El Bayadh n'a pas réussi à s'imposer à la JSK pendant la première partie de saison, et il semble que même le nouvel entraîneur Josef Zinnbauer ne compte pas l'intégrer dans ses plans, dans ce qui reste de la saison. Grâce à cette séparation à l'amiable, les Canaris vont pouvoir récupérer une licence (senior), alors que Maâtallah rejoindra un autre club de Ligue 1 Mobilis, avec la possibilité d'y obtenir plus de temps de jeu.

LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST / 16E JOURNÉE)

L'ESBA maintient le RCK à cinq points

L'ES Ben Aknoun a consolidé sa première place dans le Groupe Centre-Ouest de la Ligue algérienne de football par un 38e point, après sa victoire (1-0) chez le voisin JS El-Biar, en match disputé dimanche, pour le compte de la 16e journée, ayant vu le Dauphin RC Kouba s'imposer (1-2) dans l'autre derby algérois, disputé au stade du 20-Août 1955 contre le NA Hussein Dey. Décidé à gagner pour maintenir la concurrence à bonne distance dans la course à l'accession, l'Etoile a abordé ce derby avec conviction et a réussi à trouver le chemin des filets dès le premier quart d'heure de jeu. Un but signé Ahmed Zaouche (16e) et que les Rouge et Noir ont défendu bec et ongle jusqu'au coup de sifflet final, et ce, malgré

les nombreuses tentatives des Elbiarois, qui avaient vraiment tout essayé pour revenir dans le match. L'Etoile conserve ainsi ses cinq longueurs d'avance sur le Dauphin RC Kouba, qui a dominé le NA Hussein Dey (1-2) dans l'autre derby algérois de la journée. Les choses avaient pourtant mal commencé pour le Raed, car après le pénalty raté par Abdelkrim Zouari à la 9e minute de jeu, il a concédé l'ouverture du score dans le temps additionnel de la première mi-temps. C'était également sur pénalty, mais contrairement à Zouari, Ben Merzouk avait réussi à transformer le sien, permettant au Nasria de rejoindre les vestiaires avec une petite avance au score (1-0). Néanmoins, malgré ce scénario catastrophe, le RCK a

refusé d'abdiquer et a réussi un retour tonitruant en deuxième mi-temps, et grâce auquel il a pu renverser la vapeur. En effet, après l'égalisation de Mehimmetsi (59e), le Raed a réussi à ajouter un deuxième but par l'intermédiaire de Ghodbane à la 86e minute de jeu, ce qui lui a permis de l'emporter au final (2-1). Néanmoins, malgré cette précieuse victoire en déplacement, le Raed reste deuxième au classement général, avec cinq longueurs de retard sur le leader, alors que la JSEB est troisième, mais avec quinze points de retard sur l'ESBA. De son côté, et après sa défaite à domicile dans le derby, le Nasria recule à la septième place du classement général, avec 22 unités au compteur.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP) AG ÉLECTIVE

Le dépôt des dossiers de candidature fixé du 26 au 29 janvier

Le dépôt des dossiers de candidature à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP), est fixé de ce dimanche au mercredi prochain entre 9h00 et 17h00, a annoncé l'instance dirigeante de la compétition, dimanche dans un commu-

niqué. La liste des candidatures retenues sera publiée le jeudi 30 janvier sur le site de la LFP. Les candidats dont les dossiers auront fait l'objet de rejet auront la possibilité d'introduire un recours du samedi 1er au dimanche 2 février 2025,

auprès de la commission désignée à cet effet, précise la même source. "La liste définitive des candidats retenus fera l'objet d'une publication sur le site de la LFP le dimanche 2 février 2025", lit-on dans le communiqué. L'Assemblée générale électorale (AGE) de la LFP, se tiendra le mercredi 5 février prochain à 10h00, rappelle-t-on.

Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, désigné pour gérer la transition de la LFP en octobre 2023, a annoncé sa candidature à la présidence de la LFP. La FAF avait annoncé le 3 octobre 2023, la suspension de la LFP, présidée à l'époque par Abdelkrim Medouar, avec effet immédiat et la désignation de Mohamed Amine Mesloug pour gérer l'instance.

La décision a été prise par la FAF "pour violation des lois et règlements en vigueur". La gestion de la compétition avait été rattachée directement à la FAF, où un comité dirigé par Mohamed Amine Mesloug, membre du bureau fédéral, avait été désigné pour gérer la transition.

CR BELOUIZDAD

Keddad indisponible une semaine

Le défenseur du CR Belouizdad, Chouaïb Keddad, blessé à l'arcade sourcilière de l'œil gauche, sera indisponible pour une semaine, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, dimanche dans un communiqué. "Les examens effectués par Keddad n'ont rien décelé de grave. Le joueur a reçu des points de suture au niveau de l'arcade sourcilière. Le staff médical a accordé un repos d'une semaine à Keddad, avant de reprendre l'entraînement", a expliqué le CRB. Le défenseur international s'est blessé, suite à un télescopage avec le portier du Paradou AC, Mokhtar Ferrahi, lors de la première période du match ayant oppo-

sé les deux équipes, samedi au stade olympique du 5-juillet (victoire du CRB : 2-1), en match comptant pour la mise à jour de la 12e journée. En revanche, le latéral droit, Mohamed Azzi, blessé à l'épaule droite au cours de cette même rencontre, souffre de "douleurs légères". Il pourra intégrer le groupe dès la séance d'entraînement prévue lundi. Le Chabab a annoncé samedi, en début de soirée, la fin de la relation professionnelle avec l'entraîneur Abdelkader Amrani, suite à sa décision de se retirer de son poste", précisant que durant cette période de transition, la supervision temporaire de l'équipe sera

confiée à l'entraîneur adjoint (Samir Houhou, NDLR) et à son staff technique, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur principal. A l'issue de ce succès, le CRB remonte à la troisième place avec 23 points, mais avec deux matchs en moins : à domicile face au CS Constantine (30 janvier), et en déplacement face au MC Oran (2 février). Le club phare de Laâquiba a été éliminé de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, terminant troisième du groupe C avec 9 points, derrière les Sud-Africains d'Orlando Pirates (1er/ 14 pts) et les Egyptiens d'Al-Ahly SC (2e/ 10 pts).

ITALIE

L'Inter Milan talonne Naples

L'Inter Milan reste sur les talons de Naples: le champion d'Italie en titre a répondu au leader, vainqueur de la Juventus Turin (2-1) avec une démonstration (4-0) sur le terrain du mal classé Lecce lors de la 22ème journée.

À trois jours de la réception de Monaco en Ligue des champions qui peut lui permettre de décrocher sa qualification directe pour les 8ème de finale, l'Inter n'a eu besoin que de six minutes pour prendre l'avantage. Sur un ballon mal dégagé par Lecce, Marcus Thuram a mystifié deux défenseurs avec une série de dribbles pour servir idéalement Davide Frattesi. Après deux buts refusés, Lautaro Martinez a fini par doubler la mise en profitant d'une nouvelle erreur défensive de Lecce d'une frappe dans la lucarne (39) pour son sixième but en huit matches. A l'heure de jeu, les Nerazzurri ont définitivement assommé Lecce (17ème avec un point d'avance sur le premier relégable) avec deux buts en quatre minutes, par Denzel Dumfries (57) et un penalty de Mehdi Taremi (61). Grâce à cette 15ème victoire de sa sai-

son, sa huitième de suite en déplacement en ayant concédé seulement deux buts, l'Inter (2e, 50 pts) est revenu à trois points de Naples (53 pts), mais a toujours un match de moins. Le titre 2025 pourrait se jouer le 2 mars lorsque le Napoli recevra l'Inter à l'occasion de la 27ème journée.

VICTOIRE MIRACULEUSE DU MILAN

"Depuis cinq mois, on joue un match tous les trois jours, cette équipe a de la ressource, elle l'a montré ce soir", s'est réjoui Simone Inzaghi qui a signé sa 200ème victoire en 332 matches, un record de précocité pour un entraîneur de Série A. Le week-end prochain, l'Inter retrouve son grand rival, l'AC Milan qui l'avait battu (2-1) durant la phase aller avant de récidiver en finale de la Supercoupe d'Italie (3-2) et qui a arraché dimanche une victoi-



re miraculeuse contre le promu Parme (3-2) avec deux buts dans le temps additionnel. Mené 2 à 1 depuis la 80ème minute, le Milan, laborieux, a renversé Parme devant un stade de San Siro incrédule, avec des buts de Tijjani Reijnders (90+2) et de Samuel Chukwueze (90+5). L'équipe de Sergio Conceição qui restait sur une nette défaite en championnat face à la Juventus Turin (2-0), est passée grâce à ce succès

de la 9ème à la 6ème place (34 pts). Si elle a perdu tout espoir d'être championne d'Italie, avec ses 19 points de retard sur le leader Naples, elle s'est rapproché de la Juve (5ème, 37 pts). Les Rossoneri accusent cinq points de retard sur la Lazio qui occupe la 4ème place, la dernière --pour l'instant-- qualificative pour la C1, mais qui a laissé passer de l'occasion d'accroître son avance en s'inclinant dans la soirée à domici-

le face à la Fiorentina (2-1), dont la dernière victoire remontait au 8 décembre. Signe de la grande nervosité régnant au sein du club lombard, Conceição a eu une altercation, au coup de sifflet final, sur le terrain et devant les caméras de télévision, avec Davide Calabria. "Quand vos enfants se comportent mal, il faut agir", a simplement réagi Conceição qui a remplacé à la pause Rafael Leao et Theo Hernandez.

FRANCE

Nice bat l'OM et croit en ses chances

Plus à l'aise en Ligue 1 qu'en Coupe d'Europe, Nice a grimpé à la 4e place du classement en dominant nettement Marseille (2-0), trop fragile défensivement et qui, de son côté, n'avance plus beaucoup. Bien sûr, c'est encore l'OM qui est 2e de la L1 après cette 19e journée, à 10 longueurs du Paris SG, un gouffre, mais l'équipe de Roberto De Zerbi traverse une période compliquée. ²L'élimination en Coupe de France contre Lille pouvait passer pour un incident de parcours mais depuis, l'OM n'a pris qu'un point en deux matches, devant Strasbourg (1-1) et dimanche à Nice. Les positions se resserrent dans la course à la Ligue des champions, avec un nouvel invité, Nice, toujours invaincu à domicile et qui s'installe donc en 4e position.

Sur le front de l'arbitrage, gros sujet de la semaine surtout côté marseillais, il n'y a rien eu à signaler à Nice et les coups de sifflet d'Eric Wattellier n'ont pas porté à discussion. L'ambiance, en revanche, a parfois été pesante. En l'absence des supporters marseillais, interdits de déplacement, ceux de Nice se sont signalés par des chants homophobes, qui ont entraîné une très brève interruption du match. Mais la grande histoire de la première période a ensuite été le calvaire vécu par le pauvre Lilian Brassier. Alors qu'il était sorti de l'équipe marseillaise après une bourde spectaculaire contre Auxerre (défaite 3-1), l'ancien Brestois avait retrouvé sa place la semaine dernière face à Strasbourg et il était de nouveau titulaire dimanche.

GUSSAND TROP PUISSANT

Hélas, il a replongé, avec une incroyable maladresse en deux temps face à Evann Guessand, auteur de l'ouverture du score dès la 7e minute. Ensuite, l'attaquant niçois, rapide et physiquement dominant, n'a pas cessé de martyriser Brassier, en immense souffrance. Jusqu'à la pause, la présence de Guessand et la disponibilité de Gaëtan Laborde ont fait peser un danger constant devant le but de l'OM qui, même en difficulté, a tout de même réussi à être lui aussi parfois dangereux. Mason Greenwood n'était vraiment pas dans un bon soir mais il a quand même signé une belle frappe (15e), comme Adrien Rabiot trois minutes plus tard.

Puis le gardien niçois Marcin Bulka a également dû intervenir deux fois devant Quentin Merlin et Valentin Rongier (40e). En deuxième période, l'OM s'est tout de suite installé haut dans le camp niçois mais il a immédiatement été puni avec un deuxième but signé Mohamed-Ali Cho, servi par Guessand, (2-0, 51e). La suite a été sans grand frisson, Marseille paraissant vraiment trop inoffensif, à l'image de Maupay, malgré un nouvel arrêt important de Bulka devant Rabiot (55e). De l'autre côté, même s'il semble un peu redescendu sur terre après son début de saison stratosphérique, Geronimo Rulli a évité la correction devant... Guessand (74e), impressionnant tout du long.

ESPAGNE

Le Barça humilie Valence

Frustré le week-end dernier par Getafe (1-1), le FC Barcelone a repris sa marche en avant en Liga dimanche soir en signant un nouveau festival offensif face à Valence (7-1), et profité du faux-pas de l'Atlético Madrid pour se rapprocher de la deuxième place.

Bien lancé par une ouverture du score précoce de Frenkie de Jong (3e) et un deuxième but de Ferran Torres (9e), le Barça a ensuite déroulé pour s'imposer 7-1, avec notamment un doublé de Fermin Lopez (25e, 45+4) et deux autres réalisations des inevitables Raphinha (14e) et Robert Lewandowski (66e), pourtant remplaçant au coup d'envoi. Le défenseur espagnol Cesar Tarrega en a inscrit une septième en détournant la frappe de Ferran Torres dans son propre but (75e). Le n°9 valencien Hugo Duro, qui avait obtenu un pénalty finalement annulé après intervention de la VAR pour une faute sur Jules Koundé au départ de l'action, avait sauvé l'honneur à l'heure de jeu (59e). Une nouvelle démonstration qui permet au club catalan (3e, 42 points) de renouer avec le succès en championnat pour la première

fois depuis début décembre, et de revenir à trois longueurs de l'Atlético Madrid (2e, 45 points), tenu en échec par Villarreal samedi (1-1).

Les hommes d'Hansi Flick, déjà qualifiés pour les 8es de finale de la Ligue des champions après leur folle remontée contre Benfica (5-4) mardi dernier, ont désormais rendez-vous avec l'Atalanta mercredi pour la dernière journée de la

phase de ligue, avant de retrouver Valence en quarts de finale de Coupe du Roi le 6 février prochain. Plus tôt dans l'après-midi, l'Athletic Bilbao (4e, 40 points) a été accroché à San Mamés (1-1) par le promu Leganés (16e, 23 points) et a manqué l'opportunité de maintenir la pression sur le Barça. Son voisin basque de la Real Sociedad (9e, 28 points) s'est fait surprendre et

corriger (3-0) à Anoeta par Getafe (14e, 23 points), avec notamment deux réalisations de l'ancien Barcelonais Carles Perez. Porté par un doublé express du buteur angolais Randy Nteka (80e, 83e), le Rayo Vallecano (7e, 29 points) a lui fait un bond au classement en renversant (2-1) Gérone (8e, 28 points), dont c'est la troisième défaite consécutive toutes compétitions confondues.

AMORIM ALLUME ENCORE RASHFORD, SUR LE DÉPART DE MAN UNITED :

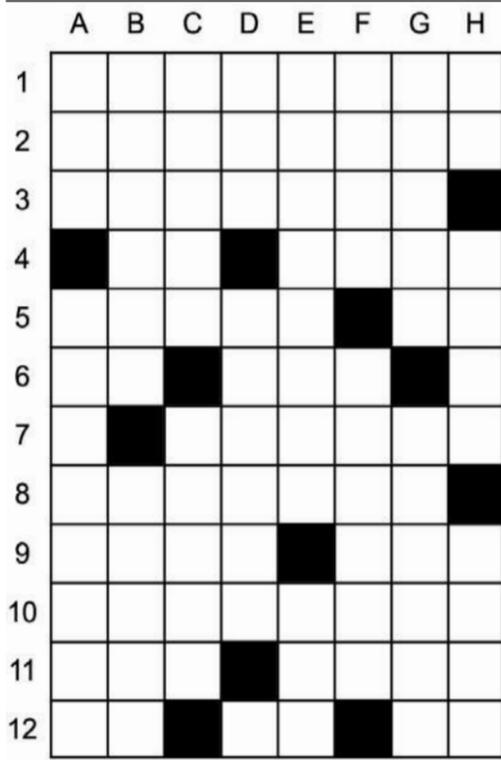
«Je ferai jouer mon entraîneur des gardiens...»

Marcus Rashford continue d'en prendre pour son grade à Manchester United. Poussé au départ par son club formateur, l'international anglais a reçu un nouveau tacle appuyé de la part de son entraîneur, Ruben Amorim. Déjà particulièrement incisif à propos de l'attaquant, placé à l'écart depuis plusieurs semaines, le coach portugais en a remis une bonne couche dimanche soir, après le succès des Red Devils face à Fulham (1-0). "Je ferai même jouer (Jorge) Vital avant de mettre un joueur

qui ne donne pas le maximum tous les jours", a-t-il lancé plein d'ironie, en faisant référence à son entraîneur des gardiens, 63 ans. Le buteur de 27 ans n'a plus joué depuis le 7 décembre lors de la défaite contre Nottingham Forest (2-3) en Premier League. Amorim l'avait mis en garde sur son hygiène de vie avant de l'écartier du groupe manucien pour les rencontres suivantes. "C'est toujours la même chose", a ajouté le coach dimanche. "La raison, c'est ce qui se

passé à l'entraînement. Chaque détail compte. Et si les choses ne changent pas, je ne changerai pas. Si tu fais le maximum, tu seras intégré dans ma rotation." Rashford a refusé une offre XXL venue d'Arabie saoudite la semaine passée, priorisant toujours une aventure en Europe. L'Anglais souhaiterait ardemment rejoindre le FC Barcelone, mais attend toujours que le club catalan passe à l'action après avoir résolu ses problèmes financiers.

Mots Croisés



- VERTICALEMENT**
- A. Partie tombante d'une veste. Ferait un choix.
 - B. Étranger à l'éthique. Ça coupe la tarte.
 - C. Habits de danseuses. Noble mais sous le marquis.
 - D. Aide de l'État. À peine croyable.
 - E. Bombes à vaporiser. Trait lumineux.
 - F. Qu'en est-il ? Placer à un plus haut niveau.
 - G. Déchets empoisonnants. Dresses vers le ciel.
 - H. As une existence certaine. Le cheval a bonne allure avec lui. Un mois à la plage.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Mal fichu.
 - 2. Bouffons.
 - 3. Tel un acte juridique.
 - 4. Petit cours. Fleuve côtier breton.
 - 5. Havre du désert. Symbole du stéradian.
 - 6. Pleine lune. Patriarche biblique.
 - 7. Lacet du braconnier.
 - 8. Prendre homme ou femme.
 - 9. Prénom masculin. Par la voie de.
 - 10. L'Autre, c'est lui.
 - 11. Terre en mer. Premier mot de bébé.
 - 12. Outil de dessinateur. Multiplie par deux. Saint abrégé.

LES MOTS FLÉCHÉS

BÂIL- LONNÉ	INJECTION À RÉACTION	DÉLICATES	ILS SONT DIFFUSÉS EN SÉRIES	ON LE DONNE A CELUI QUI A PERDU	ABÎMAI UN VERRÉ	BOUGE DE LÀ !	IL EST TRESSÉ PAR LE VANNIER	MAUGRÉE	TENTÉE	FONDA- MENTALE
				GRAINS PASSA- GERS						
				HAUTE ÉCOLE						
FILLE DE DAKAR										
PRÉNOM FÉMININ										
						ON LA GLISSE SOUS LES DRAPS				
CAUSA DU TORT					UNE MOUSSE EN PRESSION					POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE
VENT FAMILIER										
									VENU AU JOUR	
									SERVICE IMPOSÉ EN 1943	
AMAS DE PEAU DURCI DANS L'EFFORT	IL EST NOIR COMME DU BITUME									
										FAIT PORTER
										GROSSE MOUCHE SUCEUSE
ABRÉVIA- TION ROYALE										
GUIDE MODERNE										
				VIN CHA- RENTAIS	PASCAL ABRÉGÉ	APPOSER SON PARAPHE			EN CE LIEU	
				VIEILLE VOITURE ANGLAISE	BOUR- GEON	DAME EN PLEIN JEU			BANDE D'ÉTOFFE	
AU TEINT NATUREL- LEMENT HÂLE	IL PART EN FUMÉE									
	À LUI									
							ANCIEN GREC DES ÎLES			
							COUPELLE DE LABO			
HOMME LI- CENCIÉUX										
PETITE SAINTE										
TRAVAIL- LER À RÉSOLVRE L'AFFAIRE										



SUDOKU

5	1					6		3
2		9	5					8
			1	4	7			
1		5	4		2		8	
9	3			1			7	4
	2		6		3	5		1
			2	5	9			
3					4	1		9
7		8					5	2

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARIDITE	BAUDROIE	BENEVOLE	BIPLACE	BLÉD	BOEUF	DEGRIFTER	DEPOT	DIANE
DUCAT	EPEE	FOULARD	FREGATE	GRIFFURE	JEAN	LAURIER	ORNE	PIN-UP
RARE	REDIRE	RIGOLO	SCIEMMENT	SEICHE	TAIE	TAROT	TETE	THEIER
TRACTE	VRILLE							
J	A	D	E	E	V	E	B	E
R	T	B						
E	E	R	A	R	P	A	T	E
N	O	L						
L	C	A	I	I	U	A	F	E
E	P	E						
O	A	L	N	D	G	F	M	U
T	H	D						
V	L	U	R	E	I	M	F	H
C	I	T						
E	P	O	R	R	E	T	E	I
A	O	A						
N	I	F	G	I	A	I	E	N
R	O	C						
E	B	E	C	I	E	S	E	A
T	G	U						
B	D	S	E	R	R	R	T	O
P	E	D						

Mohamed Kouassi, l'œil révolutionnaire de l'Algérie libre

Le parcours de Mohamed Kouassi (1922-1996) est celui d'un photographe engagé, témoin et acteur essentiel de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Ce natif de Blida, devenu le photographe officiel du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), a capturé avec son objectif les moments décisifs de la révolution algérienne, en mettant en lumière la résistance et les sacrifices du peuple face au joug colonial.

Samy Terki

Dès les années 1940, Mohamed Kouassi allie son amour pour la photographie à son militantisme. Impliqué dans les rangs du Parti populaire algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), il documente les réunions et manifestations nationalistes. Avec une sensibilité singulière, il immortalise la précarité des quartiers populaires algérois, notamment dans la Casbah, dévoilant les injustices sociales sous l'administration coloniale. En 1946, il s'installe à Paris avec sa femme, Safia, également militante, et y perfectionne son art photographique tout en rejoignant la Fédération du FLN. En août 1957, il représente, aux côtés de la délégation de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), la

lutte algérienne lors du Festival mondial de la jeunesse à Moscou, une étape cruciale de sa trajectoire de photographe militant.

En 1958, Mohamed Kouassi rejoint la troupe artistique du FLN, établie en Tunisie. Avec son appareil photo, il sillonne les camps de réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale (ALN) et les forums internationaux où se joue une partie de la bataille diplomatique pour l'indépendance. Ses clichés deviennent une arme de propagande redoutable, exposant au monde les atrocités commises par l'armée coloniale et la résilience des Algériens. Kouassi ne se contente pas d'illustrer la guerre ; il contribue à forger l'image du combat pour la liberté. Devenu une cible des services secrets français, il continue néanmoins à documenter les réunions des dirigeants révolution-



naires et les mobilisations internationales, posant sur chacune de ses photographies le sceau du ministère de l'Information du GPRA. L'écrivain et chercheur Abdelkader Bendamache,

qui l'a côtoyé dans les années 1980, le décrit comme un patriote humble et passionné. Pour lui, Kouassi est bien plus qu'un photographe : il est un « géant de l'image », dont le travail a marqué l'histoire de la lutte pour l'indépendance. Les photographies de Kouassi, véritables radiographies de la révolution algérienne, témoignent de la douleur, de la dignité et des espoirs d'un peuple en quête de liberté. Ce corpus monumental, conservé en partie par l'Agence Algérie Presse Service (APS), fondée en 1961 et dont il fut un pionnier, reste une référence incontournable pour comprendre les enjeux de cette période. Alors que l'Algérie célèbre le soixante-dixième anniversaire du déclenchement de sa révolution, une exposition en hommage à Mohamed Kouassi sera inaugurée ce lundi au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs à Alger. À travers cette initiative, l'Algérie rend hommage à un homme dont l'œuvre, profondément enracinée dans la mémoire collective, continue de rappeler les sacrifices consentis pour bâtir une nation libre. Mohamed Kouassi a offert à l'Algérie un regard, une voix et une mémoire. Un héritage visuel dont la force transcende les époques.

S. T.

DE NOUVEAUX PROJETS AMBITIEUX À L'HORIZON

L'Algérie et l'Allemagne renforcent leur partenariat culturel

Le ministre algérien de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a accueilli ce dimanche à Alger Katja Keul, ministre adjointe allemande des Affaires étrangères, à l'occasion d'une rencontre bilatérale centrée sur les projets culturels entre les deux pays. Aux côtés de Mme Keul, une délégation officielle allemande a pris part à cet échange fructueux, qui a permis de faire le point sur des initiatives passées et d'explorer des pistes de coopération future. Les discussions se sont notamment focalisées sur l'histoire de la coopération culturelle algéro-allemande, laquelle remonte à 1966 avec la signature d'un premier accord, actualisé en 2022. Cet accord, basé sur un partenariat stratégique, a permis de développer des projets communs, notamment dans le domaine des musées et de la restauration d'œuvres d'art. Le communiqué du ministère algérien précise que cette collaboration, « satisfaisante », a donné lieu à des réalisations concrètes, mais il semble que la volonté des deux parties soit d'aller encore plus loin, avec de nouveaux projets ambitieux à l'horizon. Parmi ces projets, la restauration des fresques du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles, situé au Palais El-Hadj Ahmed Bey à Constantine, occupe une place centrale. Ce chantier, déjà engagé, pourrait être renforcé dans les mois à venir. Mais la coopération ne s'arrête pas là. En effet, la rencontre a permis de poser les bases d'une collaboration pour la préservation des mosaïques du site antique de Djemila, qui pourrait se concrétiser grâce au soutien d'un musée de la ville allemande de Trèves. Un autre projet d'envergure concerne la modernisation du musée de Tébessa, un projet qui pourrait s'appuyer sur l'expertise de l'Institut archéologique allemand, reconnu pour son savoir-faire dans la restauration de sites antiques. Les deux ministres ont également évoqué la possibilité de valoriser le patrimoine archéologique de Tipasa, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, en mettant en place une stratégie de préservation

et de promotion internationale. Ces initiatives témoignent d'une volonté partagée de préserver et de mettre en valeur l'immense richesse historique et culturelle des deux pays. Au-delà de la restauration patrimoniale, les discussions ont porté sur la question des échanges culturels dans des domaines variés tels que la musique, le cinéma et la littérature. Les deux ministres ont exprimé leur souhait de multiplier les programmes d'échanges artistiques, notamment à travers des résidences, des festivals ou des événements communs, pour renforcer la compréhension mutuelle et la créativité entre les deux nations. Ces échanges pourraient également s'étendre aux institutions de formation et de recherche, un secteur stratégique où l'Algérie et l'Allemagne voient un potentiel de coopération important, notamment

dans l'organisation de séminaires, de colloques ou d'ateliers partagés. La rencontre s'est conclue sur un sentiment de satisfaction quant aux résultats obtenus jusqu'à présent, mais aussi sur une promesse d'intensifier les efforts pour faire de la coopération culturelle entre l'Algérie et l'Allemagne un modèle de partenariat international. Il semble que les projets évoqués ne soient qu'un début, car les deux pays ont de grandes ambitions pour l'avenir, visant à renforcer leurs liens culturels, scientifiques et patrimoniaux, au-delà des frontières géographiques et des différences linguistiques. La promesse d'une coopération plus étroite est désormais sur la table, avec des réalisations à venir, portées par une volonté commune de valoriser l'héritage culturel et de promouvoir un dialogue artistique permanent.

S. T.

Cherif Kheddam, l'éternel maître de la musique kabyle

Le 23 janvier 2012, la musique kabyle perdait une de ses figures les plus emblématiques, Cherif Kheddam. Compositeur, interprète et pédagogue, il a marqué de son empreinte près de six décennies de création artistique, laissant un héritage intemporel au patrimoine musical algérien. Né en 1927 dans le village d'Izoughen, en Kabylie, Cherif Kheddam a grandi dans une région où la culture orale et les traditions musicales constituaient le socle de l'identité collective. Très jeune, il se passionne pour la musique et la poésie, développant une sensibilité artistique nourrie par les récits et les chants de sa terre natale. Dans les années 1950, il s'exile à Paris, comme beaucoup de ses contemporains. Travailleur ouvrier le jour, il consacre ses nuits à son art, apprenant, composant, et rêvant d'unir tradition et modernité. C'est dans cet exil que son style prend forme, mêlant harmonieusement les instruments traditionnels kabyles à des sonorités contemporaines. Cherif

Kheddam a su réinventer la musique kabyle tout en en préservant l'âme. Ses compositions, souvent empreintes d'une poésie raffinée, explorent des thématiques universelles, l'amour, l'exil, la nostalgie, mais aussi l'attachement à la terre natale. Parmi ses œuvres les plus marquantes, « A yema-yema », émouvante ode à la mère, et « Awah Awah », récit poignant des sacrifices liés à l'éloignement, continuent de résonner au-delà des générations. Ses chansons, portées par une mélodie délicate et des arrangements audacieux, ont permis à la musique kabyle de franchir les frontières, touchant des publics bien au-delà des montagnes d'Algérie. En cela, Cherif Kheddam n'a pas seulement été un artiste, mais un véritable passeur culturel. Cherif Kheddam a joué un rôle déterminant dans la transmission de la culture kabyle. Pédagogue engagé, il a formé et accompagné de nombreux artistes, parmi ses élèves, certains sont devenus des figures majeures de la chanson algé-

rienne. Ses textes, souvent empreints de symbolisme et de réflexions sur les réalités sociales et politiques de son époque, témoignent d'un attachement indéfectible à ses racines. Ils constituent aujourd'hui une archive précieuse de la mémoire collective kabyle, un témoignage vivant des luttes et des aspirations d'un peuple. Treize ans après sa disparition, l'ombre de Cherif Kheddam plane toujours sur la scène artistique algérienne. Ses œuvres continuent d'inspirer de nouvelles générations d'artistes qui, tout en revisitant son répertoire, puisent dans ses thématiques pour renouveler la musique kabyle. Mais l'héritage de Kheddam dépasse le cadre musical. Sa vision d'une culture vivante, son refus de la standardisation et sa quête d'innovation dans le respect des traditions en font une figure incontournable du paysage culturel algérien. À travers ses mélodies, ses textes et son engagement, Cherif Kheddam a offert à la musique kabyle une éternité.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DES VENTS FORTS SUR PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Des vents forts, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h, souffleront sur plusieurs wilayas du pays, à partir de mardi, indique lundi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne dans un premier temps les wilayas d'Ain Témouchent, Oran, Mostaga-

nem, Chlef et Tipaza où des vents Ouest souffleront mardi de 06 h 00 à 21 h 00, avec une vitesse de 60 à 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h en rafales. Il en est de même pour les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saida, Relizane, Ain Defla, Tissemsilt, Alger, Blida, Médéa, Bouira, Naama, El Bayadh, Tiaret,

Laghouat, Djelfa et M'sila où les vents souffleront d'Ouest à Nord-Ouest avec une vitesse de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales. Ces vents engendreront aussi de fréquents soulèvements de sable sur les hauts plateaux, et ce mardi de 12 h 00 à 21 h 00, ajoute le bulletin.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 JANVIER 2025 // N°999 // PRIX 20 DA

« EL-BAHIA LIT »

Le Salon national du livre à partir du 10 février à Oran

UN SALON NATIONAL DU LIVRE SE TIENDRA À ORAN, À PARTIR DU 10 FÉVRIER, AVEC LA PARTICIPATION D'ENVIRON 70 ÉDITEURS NATIONAUX, ONT INDIQUÉ, LUNDI, LES ORGANISATEURS.

Organisé par l'Agence algérienne de rayonnement culturel, le salon se déroulera du 10 au 17 février au Musée d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) sous le slogan "El-Bahia lit", a-t-on appris du responsable de la division livre de l'AARC, Nouredine Addad. Cet événement, placé sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Balalou, et supervisé par le wali d'Oran, Samir Chibani, s'inscrit dans une série de salons nationaux du livre organisés à travers le pays. Il verra la présence de personnalités connues dans les domaines de la pensée, de la littérature et de la poésie d'Oran et des wilayas avoisinantes. Il fait également suite au salon de Ouargla, organisé à la fin de l'année dernière, a ajouté M. Addad. Ce rendez-vous culturel, qui connaîtra la participation d'environ 70 maisons d'édition provenant de diverses wilayas du pays, a pour objectif de promouvoir la culture de la lecture, de diffuser le savoir, de



rendre le livre accessible au public dans toutes les régions du pays et de stimuler une dynamique culturelle, selon la même source. Le Salon sera accompagné de diverses activités culturelles, avec un espace dédié aux enfants pour présenter des livres spécialement destinés à cette frange de la population, ainsi que des at-

eliers de formation, des spectacles de théâtre interactif autour de la lecture, des événements sur les arts plastiques, les compétences en lecture et écriture narrative, ainsi que de la musique. Un atelier "Petit astronaute" sera également prévu, abordant l'astronomie, a précisé la même source. En outre, des séances de vente-

dédicace seront organisées en collaboration avec des associations locales activant dans le domaine culturel, telles que "Jeunesse de Wahran", "Athar El Abirine" et "Djalil El Anam". Un espace sera également réservé aux jeunes créateurs d'Oran, selon les organisateurs.

APS

DURANT L'ANNÉE 2024

L'ALGÉRIE A ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE 11 % DANS LES OFFRES D'EMPLOI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a assuré, lundi à Ain Defla, que les indicateurs "positifs" du secteur de l'emploi durant l'année 2024 sont une confirmation de la dynamique économique en cours en Algérie. Les indicateurs "positifs" en matière de demandes, d'offres d'emploi et de placements enregistrés en 2024, à l'échelle nationale, sont "des indices témoignant de la dynamique économique en Algérie, qui est actuellement à un stade de relance économique", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Ain Defla. M. Bentaleb a ajouté

que ces indicateurs sont "une confirmation que l'Algérie est sur la bonne voie pour construire une économie forte, une économie garante de l'autosuffisance et de l'autonomie". Selon le ministre, le secteur de l'emploi a enregistré une baisse de 9 % dans les demandes d'emploi en 2024, comparativement à 2023, soit 2.762.500 de demandes d'emploi enregistrées en 2024 contre 3.021.142 demandes l'année d'avant. La même période (2024) a également vu l'enregistrement d'une hausse de 11 % dans les offres d'emploi, parallèlement à une augmentation de 19 % dans les placements dits classiques et de

51 % dans les placements en allocation chômage, selon les chiffres fournis par le ministre. Durant cette visite à Ain Defla, M. Bentaleb a procédé à la signature d'une convention de partenariat relative au système des grands comptes entre la société Elsewedy Cables Algeria, active dans la zone industrielle, et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Il a, également, supervisé l'entrée en service du siège de l'annexe locale de l'emploi, outre l'inauguration du siège de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) dans la ville de Khemis Miliana.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LE DGSN EN VISITE EN ITALIE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, entame une visite officielle en Italie, accompagné du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, à l'invitation du ministre italien de l'Intérieur, M.

Matteo Piantedosi, indique lundi un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la dynamique qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays amis, conformément à la volonté politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebbou-

ne, et de son homologue italien, M. Sergio Mattarella", précise le communiqué. Cette visite permettra de "consolider les relations de coopération bilatérale dans les domaines liés au secteur de l'intérieur et des collectivités locales", selon la même source.

PRODUCTION DE PRÈS DE 5 MILLIONS DE LITRES D'HUILE D'OLIVE À DJELFA

Une production de 4,8 millions de litres d'huile d'olive a été réalisée dans la wilaya de Djelfa au titre de la présente campagne agricole 2024/25, a-t-on appris, lundi, auprès des services agricoles (DSA). La production de cette année est en légère baisse comparativement à celle de la campagne écoulée, avec une production de 5,1 millions de litres d'huile d'olive, ont relevé les responsables du secteur, estimant néanmoins que cette baisse n'a pas eu d'impact significatif sur l'efficience de cette filière, au vu de l'orientation croissante des agriculteurs de la wilaya vers cette culture et de l'extension du verger oléicole local porté actuellement à 11.000 ha. Selon les chiffres fournis par la direction du secteur, la campagne de cueillette des olives totalement clôturée dans la wilaya a donné lieu à une collecte de 379.270 qx d'olives, dont 27.470 qx d'olives de table et 351.800 qx destinés à la trituration. "Vu son développement notable, cette culture stratégique jouit d'un grand intérêt de la part des services du secteur agricole de la wilaya, dont les responsables veillent chaque année au lancement officiel de la campagne oléicole", a assuré le directeur des services agricoles de Djelfa, Mohamed Bensalem Ben Abdallah. Fin octobre dernier, les autorités de la wilaya ont procédé au lancement de la campagne oléicole à partir de la ferme pilote productrice de la marque d'huile d'olive "Dahbia" dans la commune de Benhar, primée au double plan national et international pour son excellente qualité. À noter que la wilaya de Djelfa compte quatre (4) huileries privées pour la trituration de la production d'olives de la wilaya, mais également celle de nombre de wilayas avoisinantes.